



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole  
Le Chesnoy - Les Barres



# CONSEIL D'EXPLOITATION

## 17 NOVEMBRE 2015



Mécacéréales 2015



Brebis pâurant CIPAN et repousses de féverole



## A. LE POINT SUR LES PRODUCTIONS

### 1. LES PRODUCTIONS VEGETALES

a) Rendements de la campagne 2014/2015

CULTURES (ha)	PARCELLES	SURFACE (ha)	VARIETES	RENDEMENTS	OBSERVATIONS
BLE 19,45	Les Lapins	6,55	Cellule et Apache	80 q/ha	PS: 83,5 - Protéines: 10,4% Mécacéréales - PS: 80 - Protéines: 10,8% Mécacéréales - PS: 80 - Protéines: 10,8%
	Noyers	8,3	Apache	74 q/ha	
	Toutifaut 3	4,6	Apache	74 q/ha	
ESCOURGEON 9,3	Toutifaut 1	4,5	Etincel	70 q/ha	Protéines: 11% - Calibrage: 98% - 23,5T vendues, le reste gardé pour les ovins. Destiné aux ovins
	Magot	4,8	Etincel	49,5 q/ha	
COLZA 12,3	Pommiers 1	4	DK Exentiel	29,3 q/ha	Parcelle en essai CA45 Parcelle en essai CA45
	Pommiers 2	4,2	DK Exentiel	27,8 q/ha	
	St Firmin	4,1	DK Exentiel	26,8 q/ha	
FEVEROLE D'HIVER 5,84	Moissy 3	3,64	Diva	10 q/ha	Difficile à récolter - Destinée aux ovins
	Pièce romaine bis	2,2	Diva	10 q/ha	
ORGE DE PRINTEMPS 10,15	Les Lapins 2	3	Sebastian	80,2 q/ha	Irriguée - Protéines: 8,8% - Calibrage: 93%
	St Paul	2,35	Sebastian	43,3 q/ha	Non irriguée. Protéines: 13,2% - Gardée pour les ovins
	Pièce romaine	4,8	Sebastian	63,5 q/ha	Irriguée - Protéines: 9,3% - Calibrage: 95%
BETTERAVES	Fin du Domaine	8,8	Beetle et Barents	90,5 T/ha	Richesse: 18,07%
MAIS GRAIN 18	Nouvelles Terres	12,3	P 9578 et P 8012	102 q/ha	Les 6,60 ha derrière RGA dérobé ont été vendus en ensilage. Récolté par les BTS GDEA
	Face St Paul 2	5,7	P 9578	106 q/ha	

**Blé :** la majeure partie du blé a été récolté le 5 août lors de Mécacéréales. Seule la parcelle des Lapins avait été moissonnée avant (9 juillet). Si les rendements sont bons, et même légèrement supérieurs à l'objectif de 75 q/ha, les protéines, en revanche, sont très basses, bien inférieures à la norme de 11,5%. Le dépassement de l'objectif de rendement ne peut expliquer à lui seul ce phénomène. Les conditions climatiques sèches et chaudes ont peut-être limité l'absorption d'azote par les plantes en fin de cycle, malgré une irrigation fin mai.

**Escourgeon :** le rendement de la parcelle Magot est faible, comme attendu. En effet, cette parcelle est très superficielle et non irrigable, et le développement de virose nanisante au printemps avait déjà entamé son potentiel de rendement. Toute l'orge de cette parcelle a été gardée pour l'alimentation des moutons. En revanche, un sol plus profond a permis un bon rendement à Toutifaut, avec une qualité au rendez-vous en calibrage et protéines. Il a donc été décidé de vendre une partie de cette orge en orge brassicole.

**Colza :** des rendements un peu décevants compte-tenu du très bon développement de la culture jusqu'au printemps. Le temps chaud et sec en fin de cycle a sans doute pénalisé le remplissage des grains et fait avorter quelques siliques. La récolte s'est peut-être faite quelques jours trop tard,

entraînant des pertes avant récolte. Néanmoins, l'objectif initial de 28 q/ha est atteint, voire dépassé aux Pommiers, et le rendement de St Firmin s'en approche.

**Féverole d'hiver :** les deux parcelles se sont fortement salies durant leur cycle et la récolte a été difficile à cause de ces adventices. De plus, le temps chaud et sec a, là aussi, fait avorter près de 75% des fleurs, pénalisant fortement le rendement. Le peu de féveroles récoltées ont été gardées pour l'engraissement des agneaux.

Compte-tenu du faible pouvoir couvrant de la féverole, il a été décidé pour 2016 d'implanter une féverole de printemps, au cycle plus court, et au semoir à céréales pour limiter ce problème. Elle sera implantée sur une parcelle irrigable.

**Betteraves :** la CUMA du Ronceau a arraché pour la première fois les betteraves au Chesnoy le 22 octobre. L'intégrale a fourni un travail de qualité, réalisé dans de bonnes conditions : les betteraves étaient très propres et la parcelle sans ornières. Le rendement est décevant. Il est sans doute dû au fort enherbement de la parcelle (armoise) et au positionnement un peu tardif du fongicide. De plus, le premier apport d'irrigation a été trop faible et il est probable que l'intervalle entre deux tours d'eau ait été trop long compte-tenu des forts besoins liés à la sécheresse et à la chaleur. Les interdictions préfectorales d'arroser et l'installation actuelle d'irrigation n'ont pas permis de raccourcir cet intervalle.

**Net-Irrig**

**Bilan hydrique**



Exploitation du lycée agricole du Chesnoy  
Jarlot Capucine

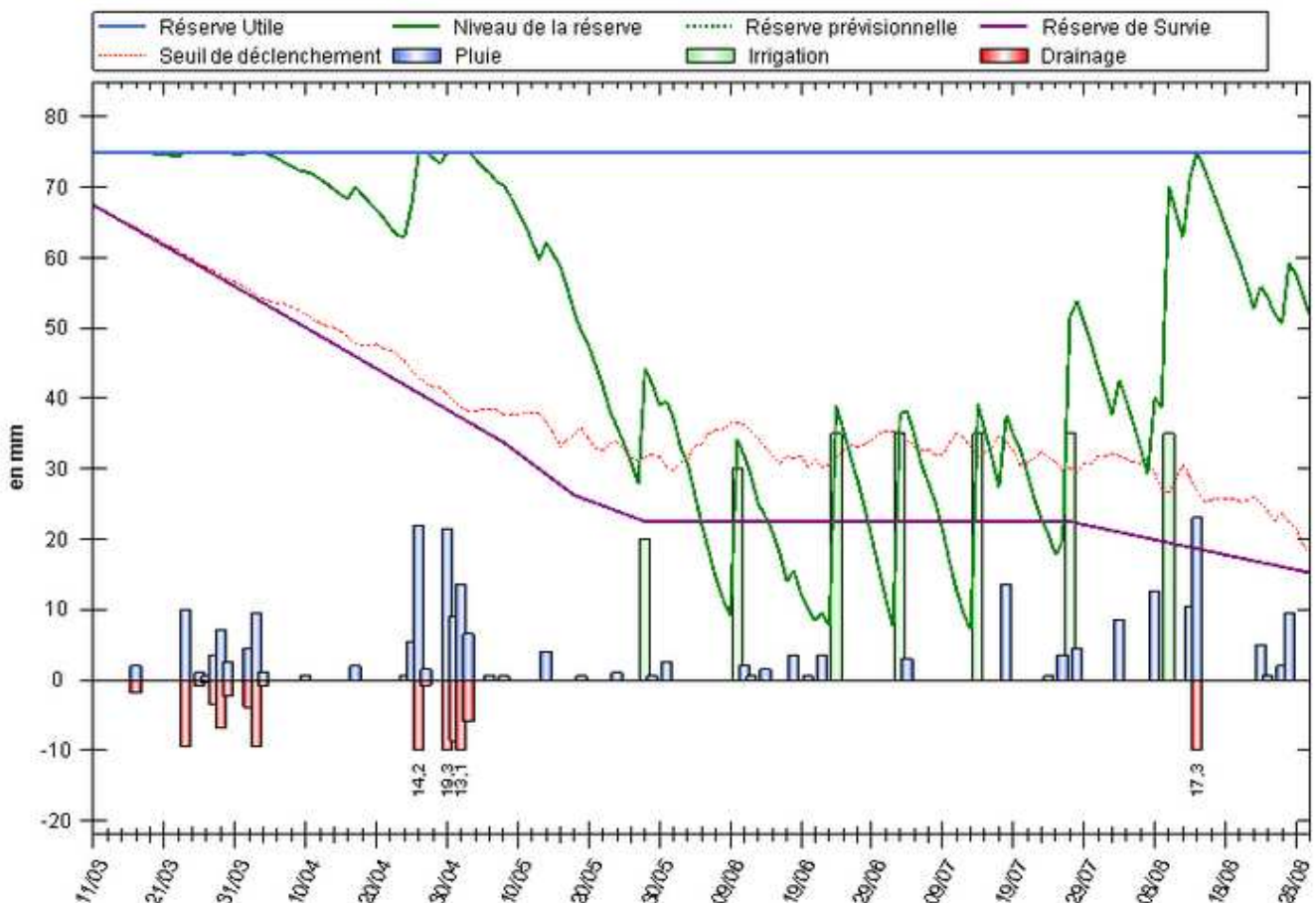
Campagne 2014-2015



Parcelle : Fin du Domaine

Culture : Betterave sucrière

Bilan hydrique : RU



**Orge de printemps :** le rendement est fortement dépendant de la présence ou non de l'irrigation, mais également du type de sol. L'orge de St Paul, à 13,2% de protéines, a été gardée pour les moutons. Ce taux important de protéines s'explique par l'absence d'irrigation et par le précédent « prairie temporaire avec légumineuses ».

Sur les deux autres parcelles la qualité de l'orge est bonne mais les protéines sont basses, ce qui pourrait poser problème à terme pour la commercialisation en orge brassicole.

**Maïs :** 5 à 6 tours d'eau de 35 mm ont été réalisés sur ces parcelles. L'objectif de rendement (105 q/ha) est atteint pour Face St Paul 2, tandis que celui de Nouvelles terres est un peu inférieur. Le maïs de variété P8012, semé fin mai, a été vendu sur pied à un éleveur pour l'ensiler. Cela a permis de libérer l'ensemble de la parcelle au 22 octobre pour la préparation des semis de blé.

La cartographie de rendement a fait ressortir les ronds d'armoise à Nouvelles Terres mais n'a pas permis de différencier les modalités de désherbage.

## Net-Irrig

## Bilan hydrique



Exploitation du lycée agricole du Chesnoy  
Jarlot Capucine

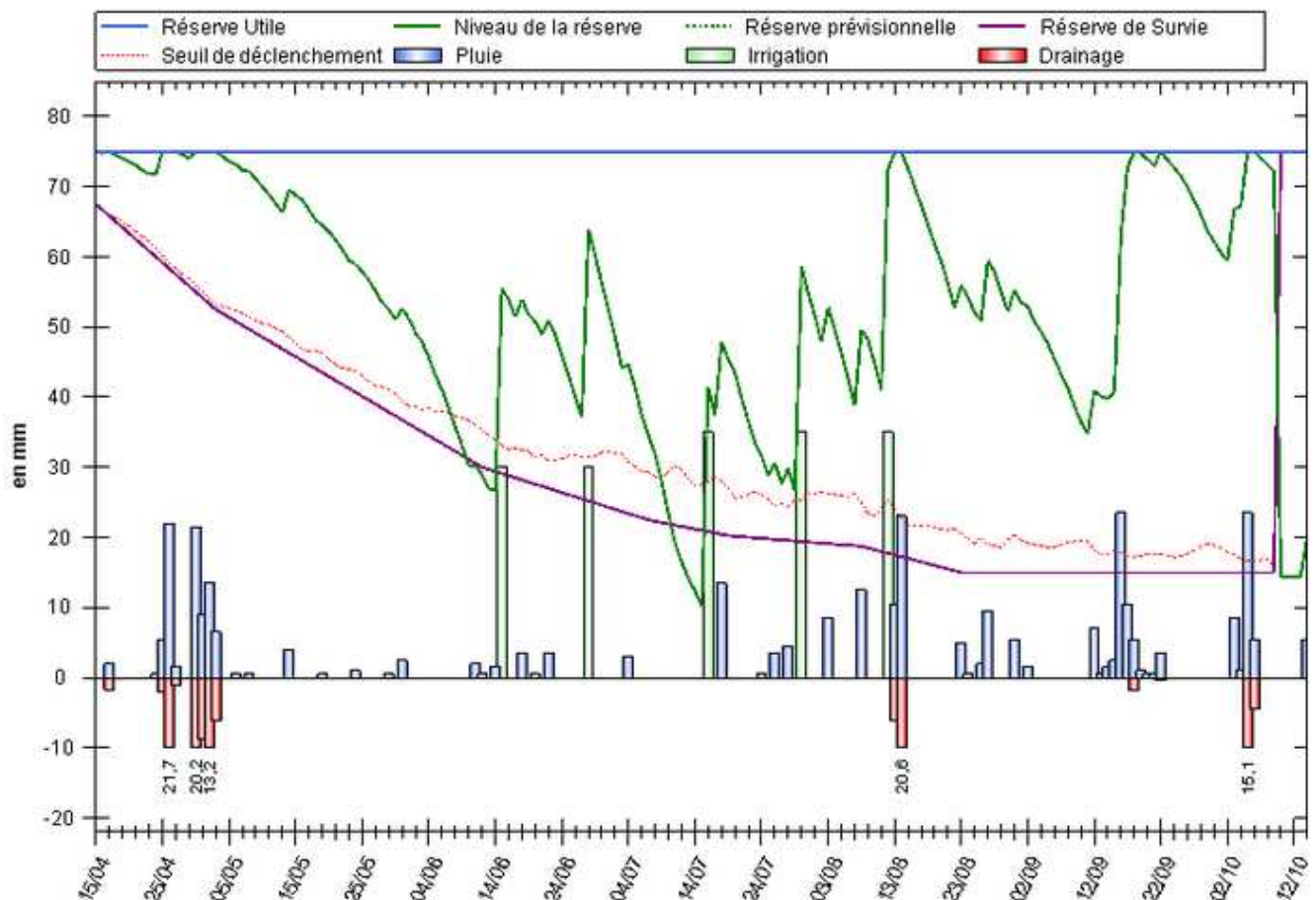
Campagne 2014-2015



Parcelle : Face St Paul

Culture : Maïs grain ou ensilage à l'ETM

### Bilan hydrique : RU





**Pluviométrie mensuelle (en mm) de la station météorologique du Chesnoy**

	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sommes annuelles	Moyennes mobiles sur 5 ans
2000	23	62	38	82	75	14	116,5	50	48	94	81,5	71	755	670,62
2001	60,5	28	110,5	74	45,5	48	144,5	59,5	70,5	94	54,5	53	842,5	720,1
2002	17	60	29	11	53	36	40	58	24,5	49,5	125	69	572	705,1
2003	56	27	30	70	86	73,5	46,5	21	21	95	67,5	37,5	631	712,06
2004	143,5	22,5	45	87	59,5	53	45,5	89	8,5	47	29	56,5	686	697,3
2005	49,5	32,5	56	40	57,5	36	72,5	26	71,5	14,5	36	37,5	529,5	652,2
2006	25,5	60	60,5	23	42,5	15	21,5	63,5	55	92	60,5	54	573	598,3
2007	35,5	69	74	9	124	50	115,5	81,5	31,5	38	35,5	64	727,5	629,4
2008	60,5	43,5	80	67,5	107	52,5	42,5	72	22,5	75	53,5	36	712,5	645,7
2009	37,5	21	30	74,5	88,5	75,5	65	17,5	25	32,5	66	71	604	629,3
2010	25,5	41	44,5	22	23,5	54,5	75,5	84,5	61	36,5	84,5	103	656	654,6
2011	22,5	36,5	34	12,5	14	51	93,5	100,5	22	53	19	146	604,5	660,9
2012	30,6	12,6	24	82,5	43,5	86,5	76,5	3,5	44	125,5	55	94,5	678,7	651,14
2013	41	44	69	112	116,5	95	34,5	44	77	202	111,5	64,5	1011	710,84
2014	61	79,5	12	58,5	85,5	52	154	96,4	6,8	77,5	65	40,3	788,5	747,74
2015	40	25,5	30,5	68,5	46	11,5	25	77	58	65,5				
<b>MOYENNE depuis 1966</b>	<b>48,9</b>	<b>45,8</b>	<b>46,7</b>	<b>47,3</b>	<b>67,4</b>	<b>53,7</b>	<b>57,5</b>	<b>51,1</b>	<b>49,2</b>	<b>62,1</b>	<b>58,5</b>	<b>60,4</b>	<b>650,4</b>	
<b>Moy. des 30 dernières années</b>	<b>45,7</b>	<b>43,2</b>	<b>42,6</b>	<b>51,8</b>	<b>62,8</b>	<b>51,8</b>	<b>63,7</b>	<b>55,0</b>	<b>48,9</b>	<b>67,6</b>	<b>61,7</b>	<b>64,4</b>	<b>662,3</b>	
<b>Moy. des 5 dernières années</b>	<b>39,0</b>	<b>39,6</b>	<b>33,9</b>	<b>66,8</b>	<b>61,1</b>	<b>59,2</b>	<b>76,7</b>	<b>64,3</b>	<b>37,5</b>	<b>114,5</b>	<b>62,6</b>	<b>86,3</b>	<b>770,7</b>	

❖ MARGES BRUTES DE LA CAMPAGNE 2015

Les élèves de BTS ACSE 2 ont calculé et analysé les marges brutes pour les productions végétales. Les prix utilisés correspondent aux cours du 22 septembre.

<b>CULTURE: BETTERAVE</b>		2014	2013
Surfaces (ha)		8,80	8,70
<b>produits</b>	rendement T/ha	90	96
	prix (€/T)	26	26
	Indemnité grêle	-	-
	<b>produit en €/ha</b>	<b>2340</b>	<b>2496</b>
<b>charges opérationnelles (€/ha)</b>	semences	306	246
	engrais	142	75
	herbicides	266	247
	insecticides	0	7
	fongicides	40	43
	régulateur	0	0
	<b>Ch. Opérat. En €/ha</b>	<b>754</b>	<b>618</b>
<b>MB sans indemnité grêle en €/ha</b>		1586	1878
<b>MB avec indemnité grêle en €/ha</b>		-	-

**Betteraves** : MB en légère hausse par rapport à 2014 mais en baisse par rapport à 2013 (-300€/ha). Les charges opérationnelles sont en baisse mais ne suffisent pas à compenser une forte diminution des produits due au rendement nettement inférieur à la moyenne de l'exploitation (salissement de la parcelle, rythme d'arrosage insuffisant, fongicide un peu tardif).

Le poste des herbicides est stable sur 2013, 2014 et 2015, avec un poids important du produit anti chardon (58€/ha, soit 22% du poste herbicides).

Le poste des semences est plus élevé que les années précédentes car les semences de CIPAN ont été comptées, contrairement à 2014 et 2013. Le tarif des semences de betteraves est stable.

Le poste engrais est moins élevé qu'en 2014 mais reste nettement plus important qu'en 2013, du fait d'un apport d'engrais PK conseillé par une analyse de sol.

Les charges liées aux fongicides sont bien maîtrisées: un seul fongicide a été effectué du fait de l'apparition tardive des maladies du feuillage.

<b>MOYENNE CULTURE</b>		<b>Blé</b>	2014	2013
Surfaces (ha)		19,45	29,90	29,90
<b>produits</b>	rendement T/ha	7,6	5,19	7,76
	prix €/T	150	140	185
	Indemnité grêle	-	399	-
	<b>produit en €/ha</b>	<b>1140</b>	<b>1128</b>	<b>1436</b>
<b>charges opérationnelles</b>	semences	71	116	93
	engrais	187	190	234
	herbicides	61	38	48
	insecticides	0	0	0
	fongicides	36	39	86
	<b>Ch. Opérat. En €/ha</b>	<b>356</b>	<b>382</b>	<b>460</b>
<b>MB en €/ha sans indemnité grêle</b>		<b>785</b>	<b>346</b>	<b>975</b>
<b>MB avec indemnité grêle</b>		<b>-</b>	<b>746</b>	<b>-</b>

**Blé**: la MB est en progression par rapport à 2014 mais reste inférieure de 190€/ha à 2013, principalement à cause d'un produit plus fort en 2013, grâce à des prix de vente plus élevés (le niveau de rendement étant sensiblement le même).

Les charges opérationnelles sont en baisse constante depuis trois ans mais ne suffisent pas à compenser la perte de produit.

Des économies significatives ont été faites sur le poste des engrais, grâce aux précédents féverole et luzerne, mais également par l'utilisation d'outils de pilotage (drone et farmstar) et de la modulation des doses d'engrais.

En 2015, la présence de graminées a engendré des dépenses en herbicides plus importantes que les autres années.

Le poste fongicide est bien maîtrisé grâce au choix de variétés à bon profil maladies et à des conditions climatiques plutôt défavorables aux maladies fongiques en 2015 comme en 2014.

MOYENNE CULTURE		OP	2014	2013
Surfaces (ha)		10,15	9,60	16,20
produits	rendement T/ha	6,4	5,7	6,2
	prix €/T	183	170	170
	Indemnité grêle	-	130	-
	<b>produit en €/ha</b>	<b>1166</b>	<b>1094</b>	<b>1057</b>
charges opérationnelles	semences	95	81	101
	engrais	112	78	122
	herbicides	71	33	71
	insecticides	0	2	5
	fongicides	43	44	68
	Régulateur		3	0
	<b>Ch. Opérat. En €/ha</b>	<b>321</b>	<b>241</b>	<b>367</b>
<b>MB en €/ha sans indemnité grêle</b>		<b>845</b>	<b>723</b>	<b>690</b>
<b>MB en €/ha avec indemnité grêle</b>		<b>-</b>	<b>853</b>	<b>-</b>

**OP:** La MB de cette culture est meilleure qu'en 2014 et surtout qu'en 2013 (+ 155€/ha).

Grâce à une combinaison de prix intéressants (une partie de l'orge a été vendue en contrat à 200€/T) et d'un rendement correct, le produit est plus élevé que les années précédentes.

Le niveau de charges opérationnelles se situe entre les niveaux de 2013 et 2014.

Les herbicides représentent un poste important dès lors qu'il y a présence de graminées adventices (2015 et 2013). Le poste engrais est plus élevé qu'en 2014, du fait de reliquats azotés faibles dans le sol qui ont contraint à apporter plus d'azote.



<b>MOYENNE CULTURE</b>		<b>Maïs G.</b>	2014	2013
Surfaces (ha)		11,35	15,30	18,00
<b>produits</b>	rendement T/ha	10,4	9,31	9,19
	prix €/T	144	135	150
	Indemnité grêle	-	127	-
	<b>produit en €/ha</b>	<b>1497</b>	<b>1384</b>	<b>1378</b>
<b>charges opérationnelles</b>	semences	214	192	163
	engrais	83	103	95
	herbicides	55	82	83
	insecticides	34	37	45
	fongicides	0	0	0
	<b>Ch. Opérat. En €/ha</b>	<b>386</b>	<b>415</b>	<b>387</b>
<b>MB sans indemnité en €/ha</b>		<b>1111</b>	<b>843</b>	<b>991</b>
<b>MB avec indemnité en €/ha</b>		<b>-</b>	<b>970</b>	<b>-</b>

**Maïs:** la MB du maïs repart sur des niveaux plus élevés qu'en 2013 et 2014, malgré un prix de vente toujours médiocre, comme ces deux dernières années. Ce sont les bons rendements qui permettent cette augmentation des produits.

Les charges opérationnelles sont du niveau de 2013 avec une répartition différente: les charges de semences plus élevées correspondent à l'ajout des semences de CIPAN sur cette ligne. Néanmoins, le prix des semences de maïs a fortement augmenté entre 2013 et 2015, entraînant une charge supplémentaire de près de 20€/ha.

Grâce à l'épandage de fumier composté, le poste engrais reste relativement bas. En 2014, le maïs n'avait pas reçu de compost.

La généralisation du désherbage a permis de réduire significativement (-33%) le poste herbicides.

**Colza:** il s'agit de la culture ayant la marge brute la plus faible mais la présence de parcelles non irrigables nous contraint à continuer le colza. La MB est plus faible de 130€/ha par rapport à 2013.

Elle s'explique par des produits légèrement inférieurs malgré un meilleur rendement qui ne compense pas un prix de vente plus bas.

En ce qui concerne les charges opérationnelles, elles sont en augmentation, principalement sur le poste des semences. En effet, depuis 2015, l'exploitation sème des colzas hybrides dont la semence coûte plus cher que les lignées.

Les charges d'engrais sont moins élevées qu'en 2014 grâce à un meilleur développement du colza à l'automne et à la modulation des apports d'engrais. La différence avec 2012 s'explique par la forte augmentation du prix des engrais entre 2012 et 2014.

Le coût des fongicides a augmenté du fait de l'utilisation de nouvelles matières actives.

<b>MOYENNE CULTURE</b>		<b>Colza</b>	2014	2012
Surfaces (ha)		12,30	9,75	4
<b>produits</b>	rendement T/ha	2,8	0,98	2
	prix €/T	359	320	523
	Indemnité grêle	-	427	-
	<b>produit en €/ha</b>	<b>1004</b>	<b>740</b>	<b>1046</b>
<b>charges opérationnelles</b>	semences	52	38	34
	engrais	163	173	120
	herbicides	89	83	85
	insecticides	13	10	2
	fongicides	35	35	23
	<b>Ch. Opérat. En €/ha</b>	<b>352</b>	<b>339</b>	<b>264</b>
<b>MB en €/ha sans indemnité grêle</b>		653	-26	782
<b>MB en €/ha avec indemnité grêle</b>		-	401	-

❖ COMMERCIALISATION:

60 tonnes de blé ont été vendues avant moisson à 177€/T ainsi que 25 tonnes d'orge de printemps à 200€/T. 23 tonnes d'orge d'hiver brassicole ont été vendues à 165€/T. Le reste des céréales d'été sera vendu d'ici fin 2015 et le maïs en partie sur 2015, et le reste en 2016.

b) Assolement prévisionnel 2015/2016

CULTURES (ha)	PARCELLES	SURFACE (ha)	PRECEDENT	VARIETE	OBSERVATIONS
BLE 24,6	St Firmin	4,1	Colza	Némo	
	Pommiers 1	4	Colza	Némo	Parcelle en essai CA45
	Pommiers 2	4,2	Colza	Cellule	Parcelle en essai CA45
	Nouvelles Terres	12,3	Maïs	Apache	
ESCOURGEON 10,7	Pièce romaine bis	3,9	Féverole/OP	Etincel	Destiné aux ovins
	Les noyers	6,8	Blé	Etincel	Destiné aux ovins
COLZA	Magot	4,8	Escourgeon	Trezzor	
ORGE ET BLE IRSTEA	Toutifaut 2	5	Dactyle pollen	-	Essai avec IRSTEA
FEVEROLE DE PRINTEMPS	La Carrière	3,5	RGA pollen	A définir	Destinée aux ovins
ORGE DE PRINTEMPS	Fin du Domaine	8,8	Betteraves	A définir	
AVOINE DE PRTPS	St Paul	2,35	OP	A définir	Destinée aux ovins
BETTERAVES	Face St Paul 2	8,7	Maïs/Pâturin pollen	A définir	
MAIS GRAIN 24,95	Les lapins	9,2	Blé	A définir	
	Toutifaut 3	6	Blé	A définir	Derrière RGI dérobé
	Moissy	9,75	Féverole/céréales	A définir	
DACTYLE POLLEN	Moissy bis	3,8			1ère année. Contrat Stallergènes
PATURIN POLLEN	Toutifaut 1	4,5			1ère année. Contrat Stallergènes
RGA POLLEN	Pièce romaine	3,5			1ère année. Contrat Stallergènes
<b>TOTAL Grandes cultures:</b>		<b>105,2</b>	<b>ha</b>		
SURFACE FOURRAGERE (ha)	PARCELLES	SURFACE (ha)	ESPECES	VARIETES	OBSERVATIONS
LUZERNE	Face St Paul 1	7,3		Galaxie	3e année
PRAIRIES TEMPORAIRES 7,51	Moissy	1,06	Dactyle, RGA, Luzerne	Lazuly, Elital, Galaxie	Essai Irstea
	Champlong	2,7	Fétuque élevée, RGA, dactyle	Dulcia, Elital, Lazuly	Semis septembre 2011
	Vieux Pont	2,75	Fétuque élevée, RGI, trèfle blanc, dactyle	Bariane, Licherry, Trio, Accord	Semis septembre 2010
	Face école	1	Moha + trèfle d'Alexandrie		Semis par BTS GDEA en mai
PRAIRIES PERMANENTES 20,2	Golf	1,4	Fétuque élevée, RGI, trèfle blanc, dactyle	Bariane, Licherry, Trio, Lufloor	Semis septembre 2010
	D1	0,85	Dactyle, RGA, F. élevée	Lazuly, Elital, Dulcia	Semis mars 2014
	D2	1,4	Dactyle, RGA, F. élevée	Lazuly, Elital, Dulcia	Semis septembre 2012
	D3	1,45	Dactyle, RGA, F. élevée	Lazuly, Elital, Dulcia	Semis septembre 2012
	Jardin	0,9	RGI	Prestyl	Semis avril 2012
	Vernisson	1,6	Flore spontanée		
	Entre les rivières	4,35	Flore spontanée		
	Fin des saules	1,55	Dactyle, RGA, F. élevée	Lazuly, Elital, Dulcia	Semis septembre 2012
	Toutifaut	3,65	Dactyle, RGA, F. élevée	Lazuly, Elital, Dulcia	Semis septembre 2011
	La Baraudière	1,75	Fétuque élevée		Centre équestre
Nord Toutifaut	1,3	Flore spontanée		Centre équestre	
<b>TOTAL Surfaces fourragères:</b>		<b>35,01</b>	<b>ha</b>		

	PARCELLES	SURFACE (ha)	ESPECES	VARIETES	OBSERVATIONS
DIVERS	Golf-CFPPA	1,4			Utilisé par le CFPPA
	Lisière Magot	0,1			
	Cultures énergétiques	1,5	Miscanthus, switchgrass		
	Gel	1,7			
	B. enherbée Moissy	0,25			
	Marais Moissy	2,75			Peupleraie
	Autres utilisations	2,3			
	<b>TOTAL Divers:</b>	<b>10</b>	<b>ha</b>		

Colza : la culture est très bien implantée. Le semis a été réalisé au semoir monograine le 26 août dans de bonnes conditions. La parcelle a été désherbée en localisé puis binée au stade 4 feuilles du colza. La parcelle est relativement propre, seules quelques mercuriales sont passées au travers du désherbage et le binage a très bien fonctionné. Des dégâts de lapins ont été constatés sur la fourrière côté maisons et lisière du bois.

La parcelle est suivie toutes les semaines, avec notamment le piégeage d'insectes. Aucun charançon du bourgeon terminal n'ayant été capturé, la culture n'a pas reçu d'insecticide à ce jour.



Dégâts de lapins dans le colza



Colzas binés

L'escourgeon a été semé les 2 et 9 octobre dans de très bonnes conditions. La levée est bonne et un désherbage d'automne est prévu.

Les semis de blé tendre ont commencé le 20 octobre par le blé de colza à St Firmin et à Pommiers 1. La parcelle des Pommiers est toujours en essai rotation allongée avec la Chambre d'Agriculture. Sur la deuxième moitié de la parcelle a été semée une autre variété avec une date de semis plus tardive (30 octobre). Le blé de maïs a été semé à la suite, entre le 3 et le 6 novembre. Tous les semis se sont réalisés en bonnes conditions.

Les températures supérieures aux normales de saison depuis début novembre ont entraîné un développement rapide des céréales semées avant le 20 octobre et ont favorisé la présence de pucerons et cicadelles. Un insecticide sera sans doute nécessaire pour relayer le traitement de semence.

Les cultures à pollen ont été semées sur de nouvelles parcelles. Le pâturin et le RGA ont été semés le 8 septembre et désherbés début octobre, le dactyle a été semé plus tardivement, le 23 septembre.

Du RGI a été semé en dérobée le 27 août sur la parcelle de Toutifaut 3. Il s'est très bien implanté et est très homogène.

## **2. LA TROUPE OVINE**

### ❖ GESTION DE LA TROUPE

#### Calendrier sanitaire et de reproduction

##### **Constitution des lots:**

- Lot IA: 110 brebis / agnelage au 1<sup>er</sup> septembre
  - Lot lutte naturelle: 150 brebis + repasse d'IA / agnelage du 10 septembre au 20 octobre
  - Lot synchro: 100 brebis de printemps / agnelage au 25 novembre
- 
- 16 mars: mise à l'herbe des brebis d'automne
  - 17 mars: pose des éponges sur le lot d'IA
  - 31 mars: retrait des éponges
- 
- 2 avril: insémination du lot IA
  - 10 avril: mise en lutte naturelle des brebis d'automne (7 béliers)  
repassé d'IA (5 béliers)
  - Semaine du 20 avril: tonte des brebis de printemps et des agnelles (100 + 120 + 70)
- 
- 4 mai: mise à l'herbe des brebis de printemps (lot séparé)
  - 20 mai: vaccination des agnelles contre la chlamydia

- 21 mai: Retrait des béliers des lots IA + LN
- 21 mai: échographie lot d'IA (110 brebis)
- 5 juin: vaccination des agnelles contre la toxoplasmose (suite aux analyses de l'agnelage du printemps 2015)
- 15 juin: vermifuges: Lot synchro (PANACUR 14 ml + CESTOCUR 10 ml)  
Béliers (CYDECTINE 24 ml)
- 15 et 17 juin: pose d'éponges sur le lot synchro en 2 groupes (100 brebis du printemps)
- 29 juin: Vermifuge lots IA + LN (CYDECTINE 16 ml)
- 29 juin et 1<sup>er</sup> juillet: retrait des éponges en 2 groupes
- 1<sup>er</sup> et 3 juillet: mise en lutte des brebis synchro en 2 groupes (12 béliers)
- 8 juillet: retrait des béliers du lot synchro
- 9 juillet: échographie des brebis de lutte naturelle (150♀) + brebis vues vides le 19 mai
- 10 août: début de la complémentation de fin de gestation du lot IA (pleines d'IA et pleines de repasse = 72 brebis d'après l'écho du 21 mai)  
Vaccination contre l'entérotoxémie de ces brebis + vermifuge (PANACUR 16 ml)
- 12 août: échographie des brebis du lot synchro + tri des brebis vides  
Vermifuge des 100 brebis (CYDECTINE 16 ml)  
Tri des 30 brebis vides du lot de LN + vermifuge (PANACUR 16 ml)  
Vermifuge des béliers (PANACUR 24 ml)  
Mise en lutte de rattrapage des brebis échographiées vides  
Mise en lutte des 120 agnelles
- 24 août: début de la complémentation de fin de gestation des brebis de lutte naturelle  
Vaccination contre l'entérotoxémie de ces brebis (189 brebis)  
Vermifuge de ces brebis (PANACUR 16 ml)
- 25 septembre: retrait des béliers du rattrapage et des agnelles

Des myiases ont été observées et traitées sur quelques brebis en septembre. Si les brebis ont survécu, deux des trois brebis concernées ont néanmoins avorté suite à cette attaque.

Une échographie des brebis du rattrapage est prévue le 19 novembre afin de réformer au plus vite les brebis improductives.



## ❖ RESULTATS DE L'AGNELAGE

Campagne 2016

Automne 2015

	Nb brebis mises en lutte (A)	Nb brebis mortes avant mise-bas (B)	Nb brebis agnelées (C)	Taux de fertilité [C/(A-B)]	Nb agneaux nés vivants (D)	Nb agnx morts-nés (E)		Taux de prolificité [(D+E)/C]	Nb d'agneaux morts (F)			Taux de mortalité total (E+F)	Taux de productivité [(D-F)/(A-B)]
						-10j	+10j		%M				
<b>IA</b>	<b>110</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>22%</b>	<b>37</b>	<b>3</b>	<b>7,5%</b>	<b>167%</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7,5%</b>	<b>15%</b>	-
<i>IA 2014</i>	<i>99</i>	<i>1</i>	<i>45</i>	<i>46%</i>	<i>74</i>	<i>15</i>	<i>16,8%</i>	<i>198%</i>	<i>6</i>	<i>2</i>	<i>9%</i>	<i>25,8%</i>	-
<b>Lutte libre + Repasse d'IA</b>	<b>239</b>	<b>5</b>	<b>200</b>	<b>84%</b>	<b>329</b>	<b>25</b>	<b>7%</b>	<b>177%</b>	<b>42</b>	<b>6</b>	<b>13,5%</b>	<b>20,5%</b>	-
<b>Lutte principale 2016*</b>	<b>263</b>	<b>5</b>	<b>224</b>	<b>85%</b>	<b>366</b>	<b>28</b>	<b>7,1%</b>	<b>176%</b>	<b>44</b>	<b>7</b>	<b>12,9%</b>	<b>20%</b>	<b>1,20</b>
<i>Lutte principale 2015*</i>	<i>323</i>	<i>5</i>	<i>277</i>	<i>87%</i>	<i>440</i>	<i>53</i>	<i>10,8%</i>	<i>178%</i>	<i>44</i>	<i>3</i>	<i>9,5%</i>	<i>20,3%</i>	<i>1,25</i>
<i>Lutte principale 2014*</i>	<i>327</i>	<i>5</i>	<i>281</i>	<i>86%</i>	<i>433</i>	<i>43</i>	<i>9,1%</i>	<i>170%</i>	<i>32</i>	<i>8</i>	<i>8,3%</i>	<i>17,4%</i>	<i>1,22</i>

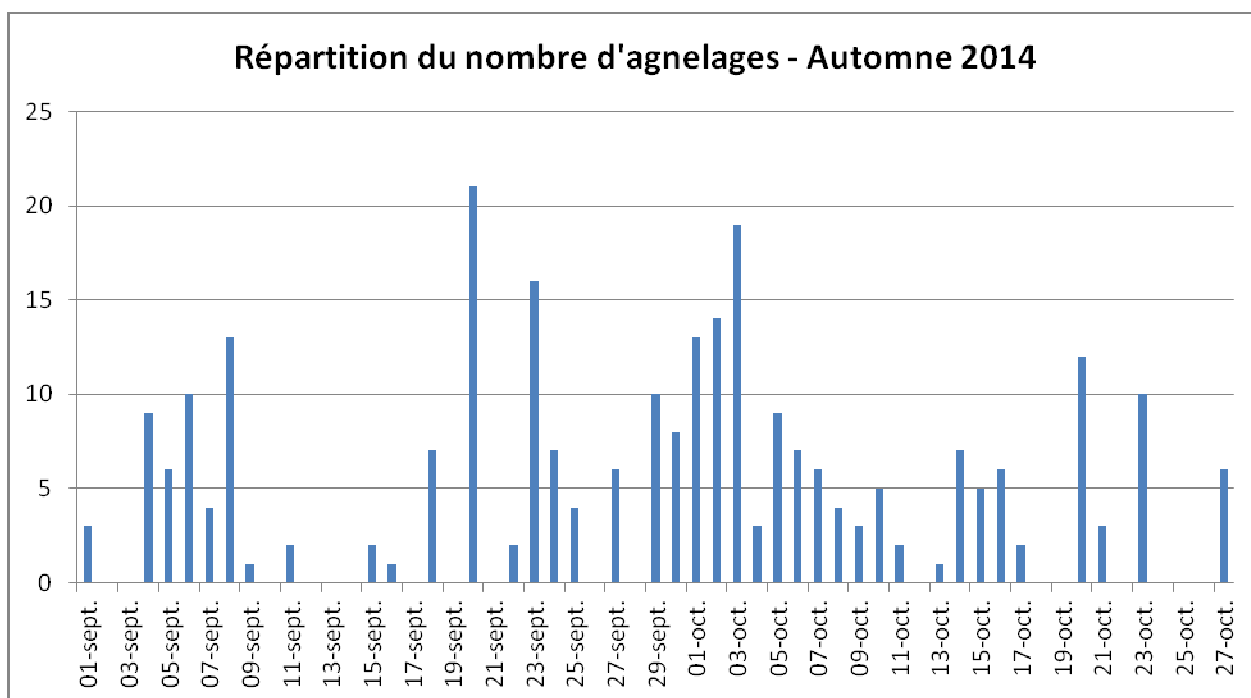
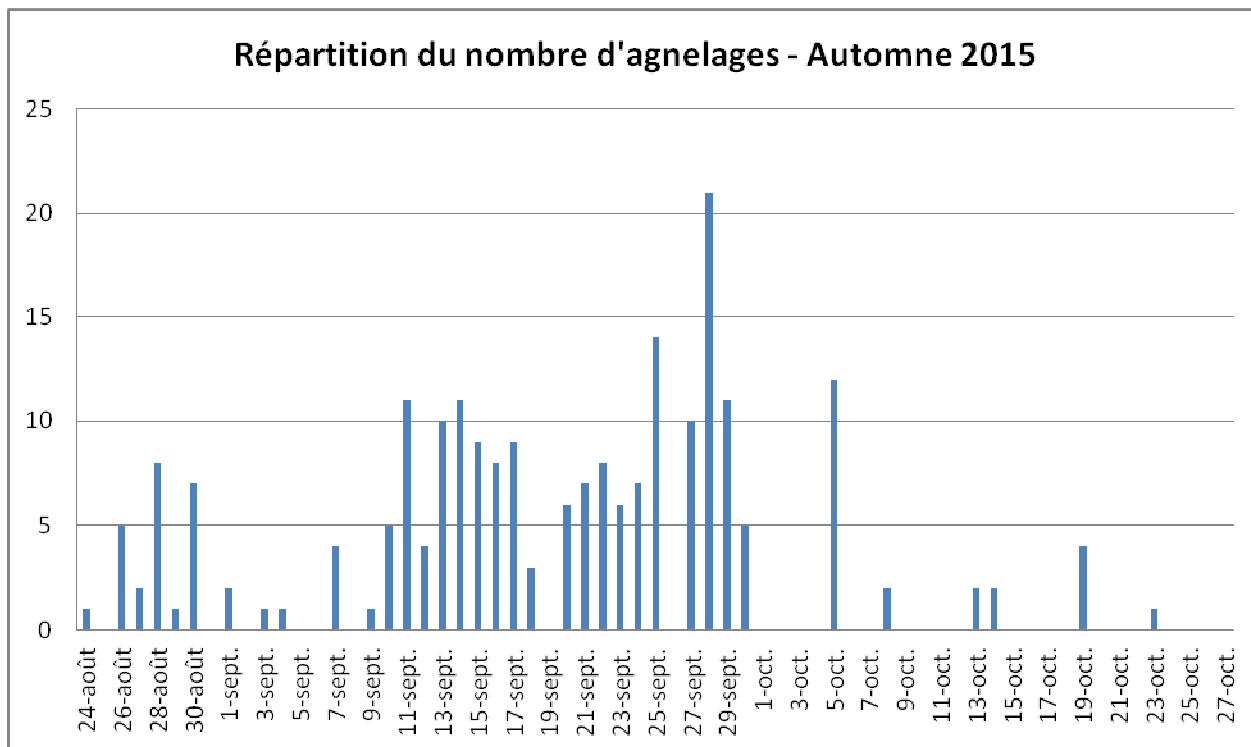
\*IA + lutte libre (sans compter la repasse d'IA)

Agnelage d'automne 2015:

Compte-tenu du manque de place en bergerie consécutif à la non réparation de la bergerie du bas, nous avons organisé les lots de lutte différemment cette année. En effet, nous avons raccourci la période de lutte pour avoir des mise-bas plus groupées à l'automne et un agnelage qui dure moins longtemps (cf graphiques 2014 et 2015). La fertilité globale des brebis a été correcte (85%) malgré ce raccourcissement.

En revanche, la fertilité à l'IA est extrêmement basse cette année, sans qu'il soit possible de trouver une explication satisfaisante. Après deux années aux résultats d'IA médiocres, et compte-tenu du coût de cette technique, la question se pose de continuer d'inséminer nos brebis. L'investissement dans des béliers de plus haute qualité, couplé à une synchronisation des chaleurs serait une option envisageable pour obtenir de meilleurs taux de fertilité tout en conservant une qualité génétique. Cependant, des luttes en paternité seraient difficiles à gérer dans le cas de luttes à l'herbe.

La prolificité est mauvaise en IA cette année, alors que celle de la lutte naturelle est bonne.



Le point le plus faible concerne la mortalité des agneaux, beaucoup trop élevée. Une analyse fine des causes et âge de mortalité sera nécessaire pour pouvoir y remédier. Ces informations sont partielles en ce qui concerne l'agnelage d'automne (cf tableaux), mais il a été décidé et convenu avec le berger d'enregistrer systématiquement les causes de mortalité lors des agnelages à venir, qu'elles soient connues ou non.

Malgré les mesures d'hygiène à la naissance qui sont appliquées, deux éléments ont été identifiés comme points à améliorer: un paillage insuffisant et des cases d'agnelage trop petites. Ce dernier

point pourra être résolu lors de l'aménagement de la future bergerie du Bas. Un paillage plus abondant sera effectué dès la prochaine période d'agnelage.

**Mort-nés: 28 agneaux**

Cause inconnue/ non renseignée	17
Ecrasé par sa mère en case	5
Agnelage difficile	3
Trop petit/chétif	2
Noyé dans les poches	1

**De 1 à 8 jours: 31 agneaux dont 8**

**AA**

Cause inconnue/ non renseignée	15
Mou/faible/maigre/pas bu	7
Ecrasé par sa mère	4
Baveur	2
Diarrhée	1
Ballonné	1
Accident	1

**De 9 à 25 jours: 20 agneaux dont 6**

**AA**

Cause inconnue/ non renseignée	7
Mou/faible/maigre/pas bu	5
Ecrasé par sa mère	3
Accident	2
Diarrhée	1
Ballonné	1
Arthrite	1

Nous avons aussi constaté en fin d'agnelage que six brebis échographiées pleines au mois de juillet n'ont finalement pas agnelé. Ces avortements ont été discrets et n'ont pas été détectés.

Autre modification dans l'organisation des luttes: un lot de cent brebis épongées et mises en lutte naturelle début juillet. L'objectif est double: produire des agneaux pour Pâques et gérer le manque de place en bergerie.

Les 70 brebis échographiées pleines sont restées au pâturage durant toute leur gestation et seront rentrées juste avant l'agnelage. Elles occuperont la place des brebis ayant agnelé début septembre et qui auront été tarées.

❖ EFFECTIFS

Les effectifs sont en légère augmentation par rapport à l'année dernière.

Pour continuer d'agrandir la troupe et arriver à 400 brebis, nous continuerons la stratégie mise en place depuis deux ans sur les agnelles:

- En gardant les femelles issues d'IA et de nos meilleures brebis (potentiellement 80)
- En achetant chez un sélectionneur des agnelles complémentaires

Le but est d'arriver à un effectif total de 120 agnelles.

Pour assurer le renouvellement des béliers, trois animaux inscrits ont été achetés cet automne via la CIALYN. Ils arriveront dans l'élevage fin novembre.

## ❖ BATIMENTS

Un projet de destruction et reconstruction de la bergerie du bas a été validé fin juin par le Conseil Régional, compte-tenu de la grande dégradation du bâtiment suite aux dégâts de grêle non réparés. Les échéances électorales ne permettent pas de validation officielle avant début 2016.

Néanmoins, un premier travail d'établissement de devis a été réalisé, et l'ensemble de l'opération (désamiantage, démolition, terrassement, reconstruction, aménagement) a été estimé à environ 350 000€ HT, a priori entièrement financé par le Conseil Régional.

Le Conseil Régional a décidé de déléguer à l'exploitation agricole la gestion de ces chantiers. L'appel d'offre aux entreprises sera lancé d'ici la fin de l'année 2015, avec l'accord du Conseil Régional.

Des visites de bergeries récentes ont été réalisées courant octobre afin de réfléchir au meilleur aménagement possible de la future bergerie. D'autres visites sont prévues cet hiver.

## ❖ VENTES 2015

144 agneaux de boucherie ont été commercialisés à la CIALYN en 2015, au prix moyen de 100€/agneau, ce qui est moins qu'en 2014 (121€) et 2013 (110€). Les cours de la viande d'agneau sont restés à un niveau correct mais moins élevés qu'en 2014.

131 agneaux ont été commercialisés en direct aux particuliers pour un prix moyen de 155€/agneau (frais d'abattage et de découpe déduits). Nous nous étions fixé l'objectif de 110 agneaux vendus par ce biais en 2015, il est donc largement atteint. Pour 2016, nous visons de stabiliser les ventes à 130 agneaux vendus en direct, sur 9 dates de vente.

Nous continuerons à proposer deux types de caissette: la version "classique" à 13,10€/kg et la caissette contenant la viande d'agneau + 1 kg de merguez fabriquées avec une partie des bas morceaux de la caissette pour un prix de 13,70€/kg.

Des projets de rillettes d'agneau sont également en préparation.

8 agneaux ont été vendus aux différents centres de l'EPL et consommés dans les restaurants scolaires. Nous comptons bien reconduire cette action en 2016.

47 agneaux ont été vendus en direct à des professionnels (boucher, restaurateur) pour un prix moyen de 143€/agneau. C'est un débouché que nous souhaitons pérenniser.

Tous les tarifs de vente directe, aux particuliers comme aux professionnels font l'objet d'un vote au conseil d'administration de l'EPL.

### Tarifs professionnels 2016

Type de découpe	Prix HT au kg
Agneau en carcasse entière ou demi-carcasse	8,70€
Agneau en découpe partielle	9,50€
Agneau entièrement découpé	11,90€

Nous avons également vendu 70 agnelles à l'IMM Recherche au prix de 162€. Ils ont d'ailleurs reconduit le partenariat en nous commandant 70 agnelles du millésime 2016 pour le mois de mai 2016. L'institut souhaiterait augmenter sa commande à 80 ou 90 agnelles à partir de l'année prochaine.

37 agneaux ont été vendus à des éleveurs, notamment 20 agnelles de printemps au Lycée agricole de La Bretonnière (77). C'est un débouché ponctuel mais qui nous a permis de bien valoriser ces animaux.

#### ❖ PRODUCTIONS FOURRAGERES 2015

##### Pâturage:

Calendrier de pâturage ci-contre.

La mise à l'herbe des béliers et des brebis agnelées d'automne a été effectuée mi-mars. C'est une date un peu plus précoce que les années précédentes, la pousse de l'herbe ayant démarré tôt et la période de sec de février-mars ayant assaini les prairies. Les brebis ayant agnelé au printemps sont sorties en un deuxième lot à partir du 4 mai. De mi-avril à fin juin, les brebis ont pâturé sur 22 ha répartis en 12 parcelles. Les parcelles fauchées ont pu être pâturées un mois après la fauche. L'absence de pluie en juillet et août nous a contraints à affourager les brebis dès la fin juin avec de l'enrubannage de dactyle.

Nouveauté cette année: dans le cadre d'un essai avec l'Institut de l'élevage, nous avons fait pâture un lot de 130 brebis sur une parcelle en CIPAN durant 6 semaines, de fin septembre à début novembre. Ces brebis ont ensuite été remises sur les prairies pour valoriser la repousse d'automne.

##### Voici un tableau reprenant les rendements fourragers en 2015:

Parcelle	Surface (ha)	Date de fauche	Type de fourrage	Taux de MS	Nb de boules	Poids brut/boule (kg)	T de MS/ha
Face St Paul 1	7,4	30-mai	Foin luzerne 1ere coupe	0,85	71	450	3,7
		07-juil	Foin luzerne 2e coupe	0,85	51	400	2,3
		16-août	Foin luzerne 3e coupe	0,85	40	400	1,8
		28-sept	Enrub luzerne 4e coupe	0,5	27	550	1,0
Nouvelles Terres	6,6	13-mai	Enrub. RGA déroché 1ere coupe	0,5	64	600	2,9
Jardin	0,8	13-mai	Enrub. herbe 1ere coupe	0,5	6	650	2,4
Fin des Saules	1,55	13-mai	Enrub. herbe 1ere coupe	0,5	13	650	2,7
Toutifaut	3,64	30-mai	Foin de prairie 1ere coupe	0,85	40	400	3,7
Moissy	3,8	30-mai	Foin de prairie 1ere coupe	0,85	26	440	2,6
Toutifaut 2	4	08-juin	Enrub. Dactyle 1ere coupe	0,6	74	600	6,7

## CALENDRIER DE PATURAGE 2015

	Parcelles	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
1,4 ha	Golf						Distribution d'enrubannage	Distribution d'enrubannage		
1 ha	Jardin			F						
1,45 ha	Entre les Rivières (forage)						Distribution d'enrubannage			
1,45 ha	D3									
1,55 ha	Fin des saules			F				70 brebis		
1,6 ha	Vernisson								70 brebis	
0,85 ha	D1									
1,4 ha	Entre les Rivières (auges)									
1,4 ha	D2									
1,5 ha	Entre les Rivières (devant)									
2,7 ha	Champlong									40+60 brebis
3,8 ha	Moissy					F				
2,75 ha	Vieux Pont								120 brebis	
3,65 ha	Toutifaut									
9,75 ha	Moissy (CIPAN) - 4 parcs									

- F: Fauche
- IA 110 brebis
- L. Nat 150 brebis agnelées d'automne
- 260 brebis
- Synchr 100 brebis agnelées du printemps
- 180 brebis
- 130 brebis (synchr.+ repasse)
- 40 brebis sans agneau
- 60 brebis rattrapage



L'année 2015 fut une année correcte en production d'herbe. Nos stocks de foin étant importants, il a été décidé de ne pas faucher les parcelles pâturables, à l'exception de deux parcelles qui ont produit de l'enrubannage destiné à compléter l'enrubannage de RGA, au rendement plutôt faible. Nous avons également décidé de faucher Moissy et Toutifaut du fait du stade avancé de l'herbe qui n'avait pu être pâturée plus tôt.

Nous avons pu produire 35 tonnes de foin de RGA pour le Centre équestre sur la parcelle de La Carrière et sur la parcelle de Jean-Luc Moulin.

La luzerne, pour sa deuxième année de production, a produit des rendements tout à fait corrects. Toutes les coupes ont été faites dans de bonnes conditions, et une quatrième coupe a même été possible fin septembre, que nous avons enrubannée.

D'une manière générale, nos stocks de fourrages sont au plus haut.

#### ❖ MARGES BRUTES ET DIRECTES DE LA CAMPAGNE 2015

Les élèves de BTS ACSE 2 ont calculé et analysé les marges brutes de l'atelier ovin pour la campagne 2014/2015.

L'effectif de femelles mises à la reproduction est en très légère augmentation entre 2014 et 2015.

En ce qui concerne les produits, on constate une hausse globale d'environ 3 700€ par rapport à l'exercice 2014, qui s'explique principalement par une augmentation des subventions touchées par l'élevage, notamment liées à des expérimentations et à l'augmentation du nombre de brebis déclarées à la PAC.

En revanche, les produits liés aux agneaux viande sont en baisse de 4 000€ du fait d'une moins bonne valorisation des agneaux à la CIALYN (prix de vente plus faibles qu'en 2014 et présence d'agneaux arthritiques plus nombreux du fait des mauvaises conditions de logement dans les bergeries en 2014). De plus, le fort taux de mortalité lors de l'agnelage d'automne et de printemps 2014/2015 a eu pour conséquence un nombre plus faible d'agneaux vendus pour la viande: 334 en 2015 contre 346 en 2014, malgré la légère augmentation d'effectif des brebis.

L'augmentation du nombre d'agneaux vendus en direct permet de limiter la baisse globale.

Le produit "agneaux viande" ramené à la brebis mise en production est donc passé de 132€ en 2014 à 116€ en 2015.

Cette baisse est contrebalancée par une augmentation de 3 800€ des produits liés à la vente d'agneaux vivants. L'augmentation du prix de vente des agnelles à l'IMM est à l'origine de cette hausse.

Les produits liés aux réformes et à la laine restent stables, ainsi que les achats de reproducteurs, dans une stratégie d'augmentation du cheptel entamée en 2014.

Pour ce qui est des charges opérationnelles:

Les charges d'élevage sont en hausse d'environ 2 000€ en 2015 par rapport à 2014. Si la ligne des petites fournitures est revenue à un niveau habituel (1 718€ contre 3 063€ en 2014 où des clôtures avaient été refaites), d'autres lignes ont augmenté. La synchronisation des chaleurs de 100 brebis supplémentaires a impacté les frais de reproduction et les charges liées à la vente directe augmentent en lien avec le développement de ce mode de commercialisation (131 agneaux en 2015

contre 107 en 2014). Les frais vétérinaires ont augmenté principalement du fait de la nouvelle vaccination des agnelles contre la toxoplasmose, très onéreuse (4€/agnelle).

Les charges alimentaires sont en augmentation en 2015 pour plusieurs raisons.

- La grêle des récoltes 2014 d'orge et de féverole nous a contraint à acheter du complémentaire azoté pour l'engraissement des agneaux, ainsi qu'un complément d'orge.
- La stabilité ou la baisse des autres postes d'alimentation ne permet pas de contrer ces dépenses supplémentaires. Il est à noter une stabilité des dépenses en tourteaux et en pulpes de betteraves. La baisse est nette pour la poudre de lait (moins de consommation car agneaux d'allaitement sevrés plus tôt) et pour les minéraux (pas d'achat de blocs de mise à l'herbe car stock suffisant).

En ce qui concerne les céréales autoconsommées, nous travaillons toujours avec deux hypothèses de calcul.

Pour ce qui est de l'escourgeon, les bons rendements en 2015 et un prix un peu supérieur à 2014 creusent l'écart entre les résultats donnés par les deux méthodes de calcul. Il est à noter que les charges opérationnelles de l'orge sont en baisse constante depuis 2012.

Ce n'est pas le cas de la féverole qui a dû subir un désherbage de rattrapage au printemps, contrairement à 2014, entraînant une augmentation des charges opérationnelles.

Les charges de SFP sont plus faibles en 2015 qu'en 2014 ou 2013. En effet, nous n'avons pas re-semé de prairie ou de luzerne en 2015 et nous avons limité les apports d'azote minéral par l'apport de fumier à l'automne 2014. Les charges liées à la luzerne sont en baisse car elles ne comportent plus que les charges d'engrais, contrairement à 2014 qui comportait des charges liées au semis. Il faut noter également une légère baisse de la SPF, passant de 43,25 à 40,50 ha du fait de la remise en culture de St Paul.

Le total des charges opérationnelles se monte donc à 50 242€ en 2015, contre 45 300€ en 2014 et 56 145€ en 2013 selon l'hypothèse 1 (coût des céréales autoconsommées = prix de vente théorique). Cela correspond à 115€/brebis mise en production contre 110€/BMP en 2014 et 132€/BMP en 2013. En prenant en compte l'hypothèse 2, les charges opérationnelles se montent à 44 814€ en 2015 (103€/BMP) contre 43 960€ en 2014 (106€/BMP) et 49 325€ en 2013 (116€/BMP).

La marge brute varie donc, selon l'hypothèse considérée, de 24 041€ (55€/BMP) à 29 469€ (68€/BMP). Cette marge brute est en légère baisse selon l'hypothèse 1, et en hausse selon l'hypothèse 2. Néanmoins, elle est encore insuffisante. L'augmentation de la troupe avec une bonne qualité génétique et surtout une meilleure maîtrise du taux de mortalité devraient augmenter le nombre d'agneaux produits. La pérennisation de la ration fermière des agneaux à l'engraissement devrait permettre de conserver des charges d'alimentation basses.

Le tableau ci-après détaille tous les chiffres.

## ATELIER OVINS VIANDE

<b>2015</b> 436	<b>2014</b> 413	<b>2013</b> 424
--------------------	--------------------	--------------------

Femelles mises à la reproduction = brebis + agnelles  
présentes au 1er septembre

Produits	Quantité	Prix unitaire	Total	en €/fem MR	Quantité	Prix unitaire	Total	en €/fem MR	Quantité	Prix unitaire	Total	en €/fem MR
<b>Agneaux viande</b>												
Agneaux CIALYN	144	100	14 343		140	121	16 924		105	110	11 586	
Agneaux vente directe et caissettes	131,5	209	27 427		107	212	22 684		86	214	18 416	
Agneaux vente directe aux pro (restau, boucher..)	55	143	7 879		106	133	14 113		67	129	8 668	
Autoconsommation	3,5	209	730		3	212	636		0	-	0	
<b>Total Agneaux viande</b>			<b>50 379</b>	<b>116</b>			<b>54 358</b>	<b>132</b>			<b>38 671</b>	<b>91</b>
<b>Agneaux vivants</b>												
Agnelles IMM	70	172,2857	12 060		60	137	8 220		51	135	6 885	
Agneaux éleveurs / particuliers	37	124	4 603		36	128	4 606		50	130	6 476	
<b>Total Agneaux vivants</b>			<b>16 663</b>	<b>38</b>			<b>12 826</b>	<b>31</b>			<b>13 361</b>	<b>32</b>
<b>Brebis / Béliers de réforme</b>												
Brebis CIALYN	42	76	3 185		59	58	3 410		53	60	3 186	
Brebis IMM	13	95	1 235		11	95	1 045		15	95	1 425	
Brebis particulier	2	77	155		0	-	0		0	-	0	
Béliers	0	0	0		2	59	118		2	50	100	
<b>Total Brebis/Béliers de réforme</b>			<b>4 575</b>	<b>10</b>			<b>4 573</b>	<b>11</b>			<b>4 711</b>	<b>11</b>
<b>Laine</b>	1651	1,00	1 651	4	1654	1,00	1 654	4	2445	0,87	2 128	5
<b>Primes et subventions</b>												
Prime PAC à la brebis (modulation déduite)			8 671				7 907				7 847	
Subvention conseil général			450				0				0	
Subvention conseil régional			2 625				0				0	
Autres (remb test, boucles)			800				0				438	
<b>Total Primes et subventions</b>			<b>12 546</b>	<b>29</b>			<b>7 907</b>	<b>19</b>			<b>8 285</b>	<b>20</b>
<b>Achat d'agnelles</b>	50	197	-9 850	-23	46	201	-9 230	-22				
<b>Achat Béliers</b>	3	560	-1 680	-4	3	505	-1 515	-4			0	0
<b>Produit global en €</b>			<b>74 283</b>	<b>170</b>			<b>70 573</b>	<b>171</b>			<b>67 156</b>	<b>158</b>

2015	2014	2013
436	413	424

Charges opérationnelles	Quantité	Prix unitaire	Total	en €/fem MR	Quantité	Prix unitaire	Total	en €/fem MR	Quantité	Prix unitaire	Total	en €/fem MR
<b>Charges élevage</b> Cotisations (CAIAC, boucles..)			1 498	3,4			1 547	3,5			1 503	3,6
Frais commercia. Cialyn (transport, groupement)			351	0,8			406	0,9			292	0,7
Frais repro (éponges, IA)			2 787	6,4			1 999	4,6			3 222	7,8
Contrôle de performances			1 044	2,4			961	2,2			1 002	2,4
Petites fournitures (bâches, ficelle, tétines...)			1 718	3,9			3 063	7,0			2 150	5,2
Frais d'élevage divers (ratoucy)			453	1,0			440	1,0			437	1,1
Paille			0	0,0			0	0,0			675	1,6
Tonte			857	2,0			873	2,0			978	2,4
Véto (produits)			3 839	8,8			3 104	7,1			1 444	3,5
Charges liées a la vente directe (Goyard, Sicavyl..)			8 906	20,4			7 159	16,4			5 465	13,2
<b>Total Charges d'élevage</b>			<b>21 452</b>	<b>49,2</b>			<b>19 552</b>	<b>47,3</b>			<b>17 167</b>	<b>41,6</b>
<b>Charges alimentaires</b> * poudre lait (kg)	750	2,44	1827	4,2	1075	2,14	2303	5,3	950	2,13	2026	4,9
* aliment agnx (vigoris, vegecox) (T)	11,578	440	5092	11,7	6,195	435	2693	6,2	16,2	436	7062	17,1
* CMV kg (semoulette, sel..)		-	2280	5,2		-	3975	9,1		-	1544	3,7
* tourteau soja (T)									7,22	493	3560	8,6
* tourteau colza (T)	6,46	248	1602	3,7	6,22	263	1635	3,7				
* tourteau tournesol (T)	0,89	135	120	0,3					3,45	146	503	1,2
* pulpe surpressée (T)	102,82	13	1376	3,2	99,86	13	1273	2,9	259,94	17	4502	10,9
* analyses aliment/fourrage		-	0	0,0		-	23	0,1				
* orge (T)	12,12	178	2160	5,0	13	145	1885	4,3				
<i>Concentrés prélevés</i>												
Hypothèse 1: Féverole (coût = prix vente)	8,4	130	1 090	2,5	3	182	546	1,3	12	240	2 880	7,0
Hypothèse 1: OH (coût = prix vente)	54,9	165	9 054	20,8	32	145	4 640	11,2	59,3	150	8 895	21,5
<i>Hypothèse 2: Féverole (coût = charges opé.)</i>	<i>5,59</i>	<i>376</i>	<i>2 102</i>	<i>4,8</i>	<i>4,6</i>	<i>284</i>	<i>1 306</i>	<i>3,2</i>	<i>4,2</i>	<i>462</i>	<i>1 940</i>	<i>4,7</i>
<i>Hypothèse 2: OH (coût = charges opé.)</i>	<i>9,3</i>	<i>281</i>	<i>2 613</i>	<i>6,0</i>	<i>8,3</i>	<i>306</i>	<i>2 540</i>	<i>6,1</i>	<i>8,28</i>	<i>364</i>	<i>3 014</i>	<i>7,3</i>
<b>Total Charges alimentaires</b>			<b>24 600</b>	<b>56</b>			<b>18 973</b>	<b>46</b>			<b>30 973</b>	<b>75</b>
<b>Hypothèse 2 - Total Charges alimentaires</b>			<b>19 171</b>	<b>44</b>			<b>17 633</b>	<b>43</b>			<b>24 153</b>	<b>57</b>
<b>Charges de SFP (€/ha)</b>	<b>Total</b>	40,50 ha			43,25 ha				37,55 ha			
Prairies Temporaires		9,25	88	814	11,6	90	1 041		11,6	287	3 335	
Dérobée		6,6	130	858	7	208	1 453					
Luzerne		7,4	62	458	7,4	421	3 114		8,7	276	2 400	
Prairies permanentes		17,25	119	2 060	17,25	68	1 167		17,25	132	2 270	
<b>Total Charges SFP</b>			<b>4 190</b>	<b>10</b>			<b>6 775</b>	<b>16</b>			<b>8 005</b>	<b>19</b>
<b>Ch. Opérat. Globales en €</b>			<b>50 242</b>	<b>115</b>			<b>45 300</b>	<b>110</b>			<b>56 145</b>	<b>132</b>
<b>Hypothèse 2 - Ch. Opérat. Globales en €</b>			<b>44 814</b>	<b>103</b>			<b>43 960</b>	<b>106</b>			<b>49 325</b>	<b>116</b>
<b>Marge brute globale avec aides</b>			<b>24 041</b>	<b>55</b>			<b>25 273</b>	<b>61</b>			<b>11 010</b>	<b>26</b>
<b>Hypothèse 2 - Marge brute globale avec aides</b>			<b>29 469</b>	<b>68</b>			<b>26 613</b>	<b>64</b>			<b>17 831</b>	<b>42</b>

<b>Marge brute globale sans aides</b>	<b>11 496</b>	<b>26</b>
<i>Hypothèse 2 - Marge brute globale sans aides</i>	<b>16 924</b>	<b>39</b>

<b>17 366</b>	<b>42</b>
<b>18 706</b>	<b>45</b>

<b>2 725</b>	<b>6</b>
<b>9 546</b>	<b>23</b>

<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
436	413	424

<b>Charges directes</b>	<b>Total</b>	<b>en €/fem MR</b>		<b>Total</b>	<b>en €/fem MR</b>		<b>Total</b>	<b>en €/fem MR</b>
Salaires + C S Patronales	36 304			35 215			35 752	
Amortissement bergerie bois sur 15 ans	6 799			6 799				
Matériel en CUMA	368			366			416	
Petites fournitures	4 352			0			1 054	
<b>Ch. Directes SFP</b>								
OH	1 953			1 660			1 722	
Féverole	1 090			862			853	
Dérobée	1 420			2 076				
Luzerne	3 283			3 311			2 029	
P. Temporaires	482			1 792			2 887	
P. Permanentes	277			218			841	
Cultures à pollen	282			860				
Pressage	3 452			2 675			2 179	
<b>Total Charges directes en €</b>	<b>60062</b>	<b>138</b>		<b>55834</b>	<b>135</b>		<b>47732</b>	<b>113</b>

<b>Marge Directe avec aide en €</b>	<b>-36 021</b>	<b>-83</b>
<i>Hypothèse 2 - Marge directe avec aide en €</i>	<b>-30 593</b>	<b>-70</b>

<b>-30 561</b>	<b>-74</b>
<b>-29 222</b>	<b>-71</b>

<b>-36 722</b>	<b>-87</b>
<b>-29 902</b>	<b>-71</b>

Attention : aides à la brebis restent couplées à la production, campagne du 01/09 au 31/08

## **B. UTILISATION PEDAGOGIQUE DE L'EXPLOITATION**

Comme chaque année, de nombreux TP avec des classes et des formations variées ont déjà eu lieu depuis la rentrée. Il faut que cette dynamique se poursuive, voire s'amplifie.

### Mini-stages :

Cette année encore, les secondes pro agro-équipement viennent en mini-stage sur l'exploitation. Comme l'année dernière, les élèves viennent 2 jours chacun sur l'exploitation, à raison de 2 élèves par semaine. Ils reviendront encore 2 jours chacun au printemps.

Les BTS ACSE 1 viennent également en mini-stage 3 jours chacun. C'est une bonne façon pour eux de découvrir et de s'approprier l'exploitation de leur lycée.

Les élèves de seconde pro et les étudiants apprécient de se côtoyer à l'occasion de ce mini-stage.

### TP et TD reconduits avec les BTS ACSE:

Comme l'année dernière, une série de TD a commencé avec les ACSE 1 et 2. Nous avons abordé l'assolement de l'exploitation, les marges brutes et directes des différents ateliers, réalisé un tour de prairie... D'autres TD d'analyse technico-économique de l'exploitation sont programmés sur le reste de l'année.

Une série de TP "tour de plaine" a été programmée pour les BTS ACSE 1 avec Christiane Preneux et Boris Lorne, conseiller du GDA de Varennes-Lorris auquel adhère l'exploitation. Le premier tour de plaine aura lieu le 10 décembre. Ces TP sont très appréciés par les étudiants depuis 4 ans. Les élèves ont pu aborder en détail la conduite d'une culture, étudier la structure du sol grâce à une fosse pédologique, identifier des adventices en vue de raisonner le désherbage, ou encore observer des ravageurs et identifier des maladies.

Il est prévu deux autres TP plus tard dans l'année afin de pouvoir travailler sur les problématiques liées à la sortie d'hiver et au printemps.

Les BTS ACSE 2 suivent pour la deuxième année 5 parcelles pour le Bulletin de Santé du Végétal. L'argent récolté pour cette action servira à financer leur voyage d'étude. Christiane Preneux ainsi que Nolwenn Perrinel, coordinatrice du BSV, animent ces séquences. Les informations rentrées dans la base de données par les étudiants servent à élaborer le bulletin hebdomadaire envoyé aux conseillers agricoles et aux agriculteurs abonnés.

### TP/TD réalisés avec les classes de lycée:

Des visites de l'exploitation, ainsi que des TP "pesée des agneaux" ont déjà eu lieu depuis septembre. Des TP "vaccination" sont programmés, ainsi que des démonstrations d'échographies de brebis. Les élèves de Bac pro Agroéquipement ainsi que les BTS GDEA utilisent les différents matériels de la ferme pour les TP et TD. La moisson du maïs a, notamment, été réalisée par les BTS GDEA 2.



### Projets pédagogiques réalisés et à venir:

Un certain nombre de projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation par divers étudiants. Des élèves de BCPST travaillent pour leur TIPE sur le thème des plantes compagnes et de leur intérêt dans la production agricole, notamment en termes d'économies d'azote.

Un autre groupe travaille l'action d'un herbicide et ses éventuels résidus dans la plante cultivée.

Un projet d'aménagement d'un parcours équestre dans le parc du lycée est en cours de réflexion. Une réunion est programmée fin novembre avec tous les centres de l'EPL pour identifier et coordonner les différentes opérations et y associer les apprenants.

Le club photo du lycée a pris des photos des brebis en bergerie et au pâturage. Ces photos de qualité serviront à la conception d'un nouveau flyer pour la vente directe mais également à illustrer la boutique en ligne et la rubrique exploitation du site web de l'établissement.

Un projet de plantation de peupliers est en cours avec Serge Benjamin et le lycée des Barres ainsi qu'avec IRSTEA. Un essai variétal de peupliers sera implanté dans la parcelle dite du "Grand marais", dont les peupliers avaient été abattus en 2013. La plantation sera réalisée en janvier 2016 avec des étudiants de BTS Gestion Forestière des Barres.

Laurence Mariel a mené un projet avec les terminales S dans le cadre du cours d'EAT (Environnement, Agronomie, Territoire). En effet, il est préconisé de réaliser une étude comparative entre un rendement estimé et un rendement réel. En s'appuyant sur cet enseignement spécifique, l'équipe enseignante a fait le choix d'une expérimentation orientée vers le suivi d'une parcelle de maïs alliant à la fois une démarche scientifique et des connaissances techniques. Après l'acquisition de notions d'agronomie, les élèves ont suivi l'évolution d'une parcelle de maïs. L'expérimentation a donc commencé en avril 2015 et s'est poursuivie en ce début d'année scolaire. Partant du principe qu'une application concrète sur le terrain facilite les apprentissages, les élèves ont positionné les placettes dans une première séance après la levée, et ont appliqué sur le terrain un protocole expérimental qui a permis de réaliser l'échantillonnage. Un premier comptage de pieds levés a été réalisé au mois de mai, moins conséquent que prévu, du fait de l'absence de quelques élèves et du peu d'heures à consacrer à cette activité. Au mois d'octobre, Laurence Mariel est allée récolter les essais, puis le 18 octobre, les élèves ont fait les comptages demandés.

Le rendement réel obtenu sur la parcelle est de 106 q/ha d'après Alain Godet, le chauffeur de l'exploitation. Or les élèves ont trouvé des rendements beaucoup plus élevés, tous supérieurs à 117 q/ha. Ces résultats aberrants ont été analysés pour déterminer la cause de cet écart important. Cette expérimentation a permis de montrer aux élèves la nécessité de bien suivre un protocole expérimental, mais également de développer leur esprit d'analyse en cherchant les facteurs qui ont pu intervenir dans les différences observées.

Enfin, dans le cadre des essais réalisés avec la CA45 et la Caproga, nous souhaitons renouveler et renforcer l'implication des élèves et des enseignants dans ces essais. Les enseignants de matières techniques ont été conviés à assister à la réunion du groupe le 5 novembre.

Dans le cadre du projet d'exploitation, une rubrique sera créée dans Pronote afin que tous les enseignants puissent y inscrire les enseignements et activités réalisés en lien avec l'exploitation du lycée. Cela permettra de mieux apprécier l'utilisation pédagogique réelle.

#### Ovinpiades:

Elles auront lieu cette année le mercredi 3 février 2016 au lycée de Bourges. Une équipe de volontaires a commencé à se constituer et des entraînements avec le berger seront programmés.

#### **Accueil de manifestations et partenaires extérieurs:**

#### Mécacéréales 2015:

L'exploitation a accueilli le 5 août dernier le salon Mécacéréales organisé par la fédération des CUMA. Il s'agit d'un salon de démonstration de moissonneuses-batteuses. Une parcelle de blé de 20 ha avait été implantée pour l'occasion et a servi pour les démonstrations au champ. 2 500 visiteurs se sont déplacés et ont pu apprécier les diverses démonstrations ainsi que le pôle qualité du grain, thème de cette édition.



Mécacéréales - 5 août 2015

## C. LES EXPERIMENTATIONS EN COURS

### Essai rotation allongée - Chambre d'agriculture 45:

L'essai comparatif entre une conduite conventionnelle et une conduite innovante (allongement de la rotation par l'introduction de nouvelles cultures, diminution des intrants, désherbage mécanique...) se poursuit sur la parcelle des Pommiers. Voici un rappel de l'organisation de l'essai :

Campagnes	Parcelle en conduite conventionnelle	Parcelle en conduite innovante
2009/2010	Blé tendre	Blé tendre
2010/2011	Escourgeon	Maïs
2011/2012	Colza	Blé tendre
2012/2013	Blé tendre	Féverole
2013/2014	Escourgeon	Blé tendre
2014/2015	Colza	Colza
2015/2016	Blé tendre	Blé tendre

Deux variétés de blé ont été choisies, avec des dates d'implantation différentes: la variété Némò a été semée sur la parcelle conventionnelle le 20 octobre, la variété Cellule a, elle, été semée le 30 octobre. Des déchaumages successifs ont été réalisés dans le but de faire lever les repousses de colza ainsi que les adventives, notamment le vulpin. Aucune des deux parcelles n'a été labourée.

### Essai avec l'IRSTEA:

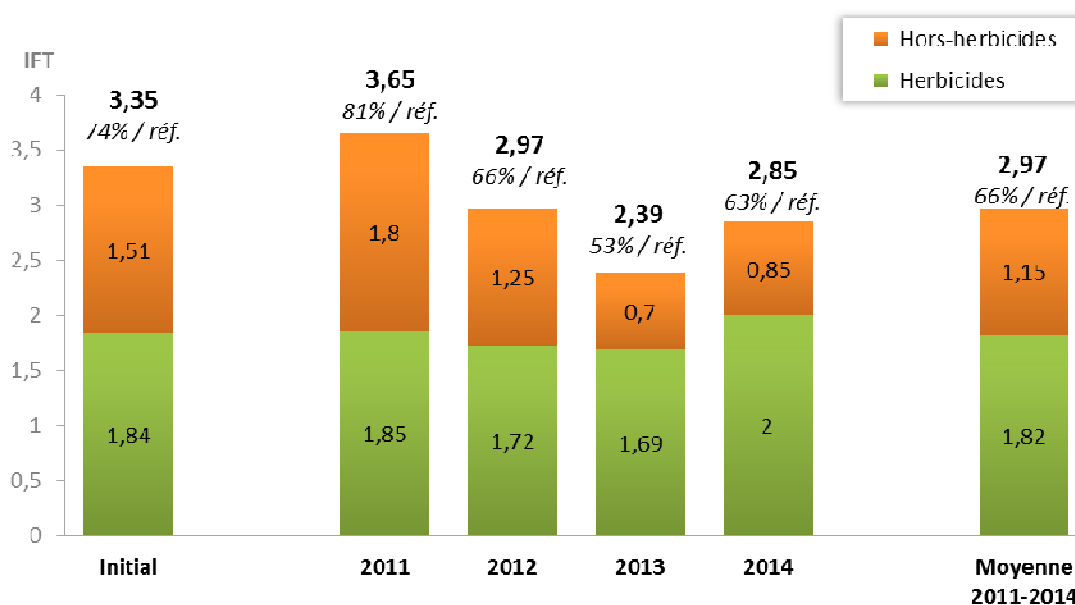
Un essai sur l'hybridation de l'orge et celle du blé a été mis en place sur la parcelle Toutifaut 2. Cet essai se fait en partenariat avec l'IRSTEA et est mandaté par deux semenciers.

Un accord de confidentialité a été signé.

### Réseau Déphy:

- Un bilan de l'action Déphy 2012-2014 a été réalisé avec Justin Guyard, l'animateur du réseau Ferme Déphy.

Evolution des IFT



L'IFT moyen après les 4 années dans le réseau est inférieur à l'IFT moyen initial, qui était déjà inférieur de 25% à l'IFT moyen régional. Cela s'explique par une diminution de l'IFT Hors Herbicides et une relative stabilité de l'IFT Herbicides.

Autres indicateurs		Evolution	Remarques
Economiques	Produit brut	→	Depuis 2010 le produit brut est similaire, les charges phytos ont diminué au détriment des charges de mécanisation qui elles ont augmenté. Malgré une meilleure marge brute, la marge nette a baissé car il y a une augmentation du temps de travail.
	Charges phytos	↘	
	Charges totales	↗	
	Marge brute	↗	
	Charges de mécanisation	↗	
<b>Temps de travail</b>		↗	En augmentation suite à l'achat d'une désherbineuse pour désherber mécaniquement le colza, maïs et betterave
<b>Rendement</b>		→	Le rendement est équivalents pour toutes les cultures
Niveau de maîtrise	Adventices	→	Nette amélioration de la maîtrise des graminées notamment, mais apparition d'une problématique vivace
	Maladies	↗	Le choix de variétés résistantes aux maladies et l'observation ont permis de bien gérer les maladies
	Ravageurs	→	

- Un essai sur maïs a été programmé sur 2015/2016. Il s'agit de comparer l'effet de différents CIPAN avant un maïs grain, et pour certaines modalités, d'implanter une légumineuse dans le maïs, qui serait alors valorisée par le blé suivant.

	CIPAN à semer début août (déchaumeur avec semoir prêté lors de Mécacéréales)	Destruction du CIPAN (OUI/NON)	Type de préparation du semis	Type de semis du maïs	Semis de trèfle blanc au stade 4-5 F du maïs avec semoir Delimbe (OUI/NON)	Stratégie de désherbage du maïs
Modalité 1	Sarrasin (20 kg) + Trèfle blanc (8 kg)	Trèfle: NON - Sarrasin: OUI par le gel	Strip-till RTK de la CUMA du Ronceau	Semoir à disques de Christian Gangloff	NON	2 désherbages localisés sur le rang sans binage
Modalité 2	Sarrasin (20 kg) + Trèfle d'Alexandrie (15 kg)	OUI par le gel - Solution de rattrapage: destruction au glyphomulch 8 jours avant le semis	Strip-till RTK de la CUMA du Ronceau	Semoir à disques de Christian Gangloff	NON	2 désherbages localisés sur le rang sans binage ou possibilité de traitement en plein selon le contexte de la parcelle
Modalité 3	Sarrasin (20 kg) + Lentille (20 kg)	OUI Labour mi-novembre	Préparation classique	Semis classique	OUI: Semence enfouie lors du désherbinage au stade 5-6 F du maïs	2 désherbinages
Modalité 4	Sarrasin (20 kg) + radis chinois (4 kg)	OUI Labour mi-novembre	Préparation classique	Semis classique	OUI: Semence enfouie lors du désherbinage au stade 5-6 F du maïs	2 désherbinages
Modalité 5 (Témoin)	Sarrasin (20 kg) + radis chinois (4 kg)	OUI Labour mi-novembre	Préparation classique	Semis classique	NON	2 désherbinages

### Partenariat avec la CA 45 et la Caproga - Groupe agriculture de précision:

Les essais de la campagne 2014/2015 ont porté sur une comparaison entre deux outils d'aide à la modulation de l'azote: Farmstar et le drone.

En colza, l'utilisation des deux outils s'est révélée performante puisque l'objectif de rendement a été réalisé dans les deux cas.

Néanmoins, de petites subtilités dans la parcelle des Pommiers, observées dès l'implantation de la culture, se sont traduites par un léger écart de rendement: en effet la parcelle en précédent orge fait 29,3 q/ha, quand celle en précédent blé fait 27,8 q/ha. La différence de rendement n'est sans doute pas due à l'azote (ou pas uniquement), car la cartographie de rendement a montré une humidité à la récolte plus faible pour Pommiers 2, ce qui a probablement entraîné des pertes à la récolte plus importantes que pour Pommiers 1. Nous n'avons pas d'explication à cette différence d'humidité, la variété étant la même sur les deux parcelles ainsi que la date de récolte. Voir cartographies pages suivantes.

Nous reconduirons le passage de ces outils sur la parcelle de colza 2015/2016, en y associant des pesées de plantes afin de confirmer sur une deuxième année la télédétection de la biomasse.

En ce qui concerne le blé, l'objectif pour 2016 est de déterminer des zones de potentiels différents au sein de la parcelle Nouvelles Terres pour pouvoir encore affiner la modulation de l'azote. Ce zonage se fera par croisement et analyse de différentes cartes: type de sol, réserve utile, conductivité, rendements.

En 2016, nous travaillerons également à la télédétection d'adventices vivaces dans les cultures avec le drone. La Chambre d'Agriculture nous a proposé, ainsi qu'à la CAPROGA, d'être partenaires dans un CASDAR "drone et désherbage".

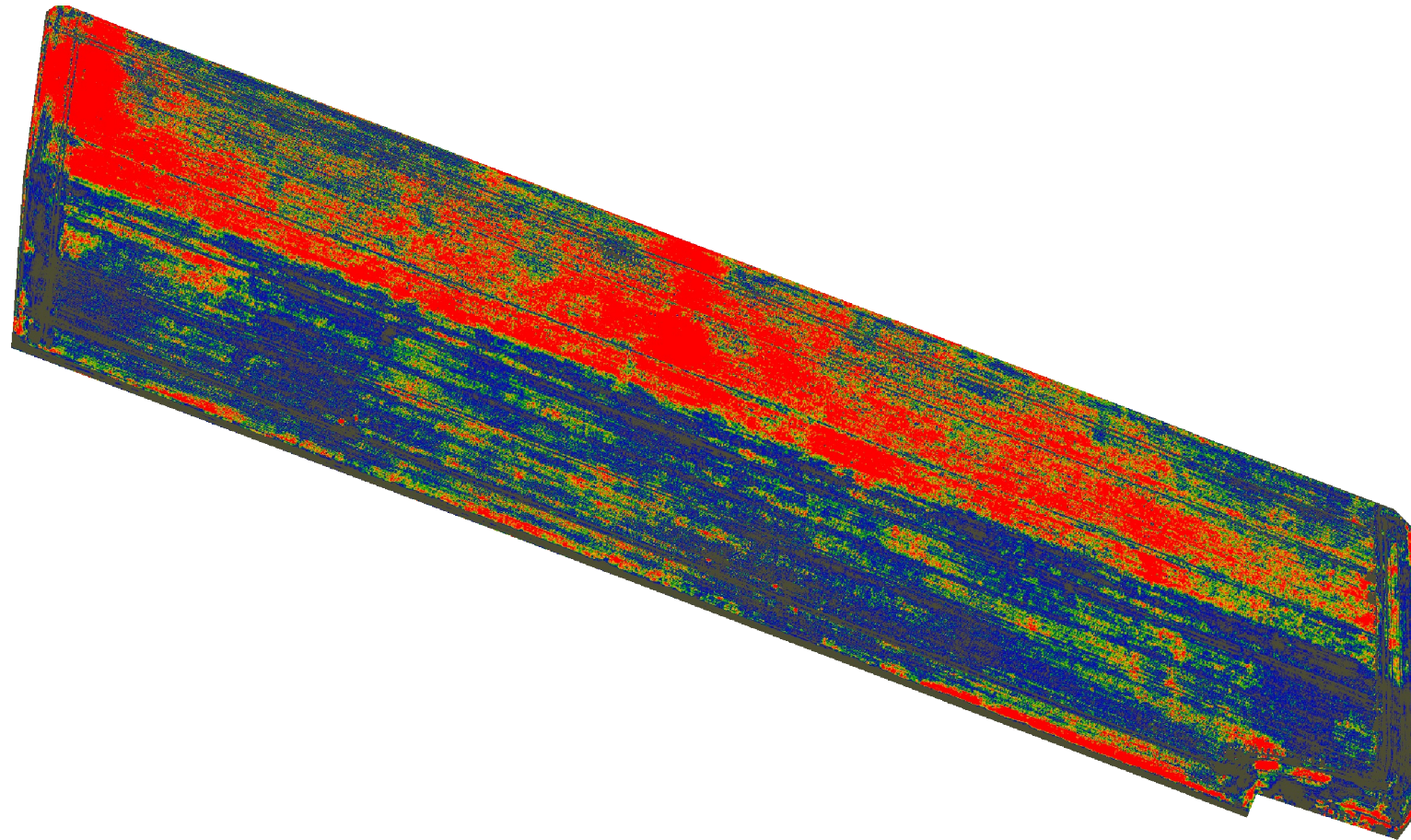


## CONSEIL AZOTE COLZA

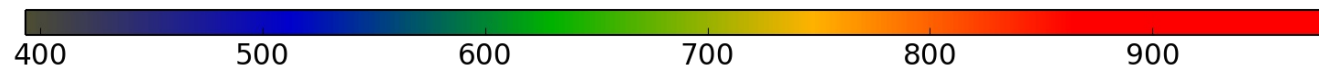
**Parcelle:** Les Pommiers  
**Surface:** 8,2 ha  
**Moyenne:** 650 g/m<sup>2</sup>  
**Exploitation:** M EPLEA Le Chesnoy

**Estimation de biomasse au 11/02/2015 (g/m<sup>2</sup>)**

*Ce document est une carte de biomasse "ajustée", dont l'échelle rapportée à la variabilité présente au sein de votre parcelle, permet d'en faire mieux ressortir les hétérogénéités.  
Deux cartes ajustées auront une échelle différente et leurs couleurs ne seront donc pas directement comparables.*

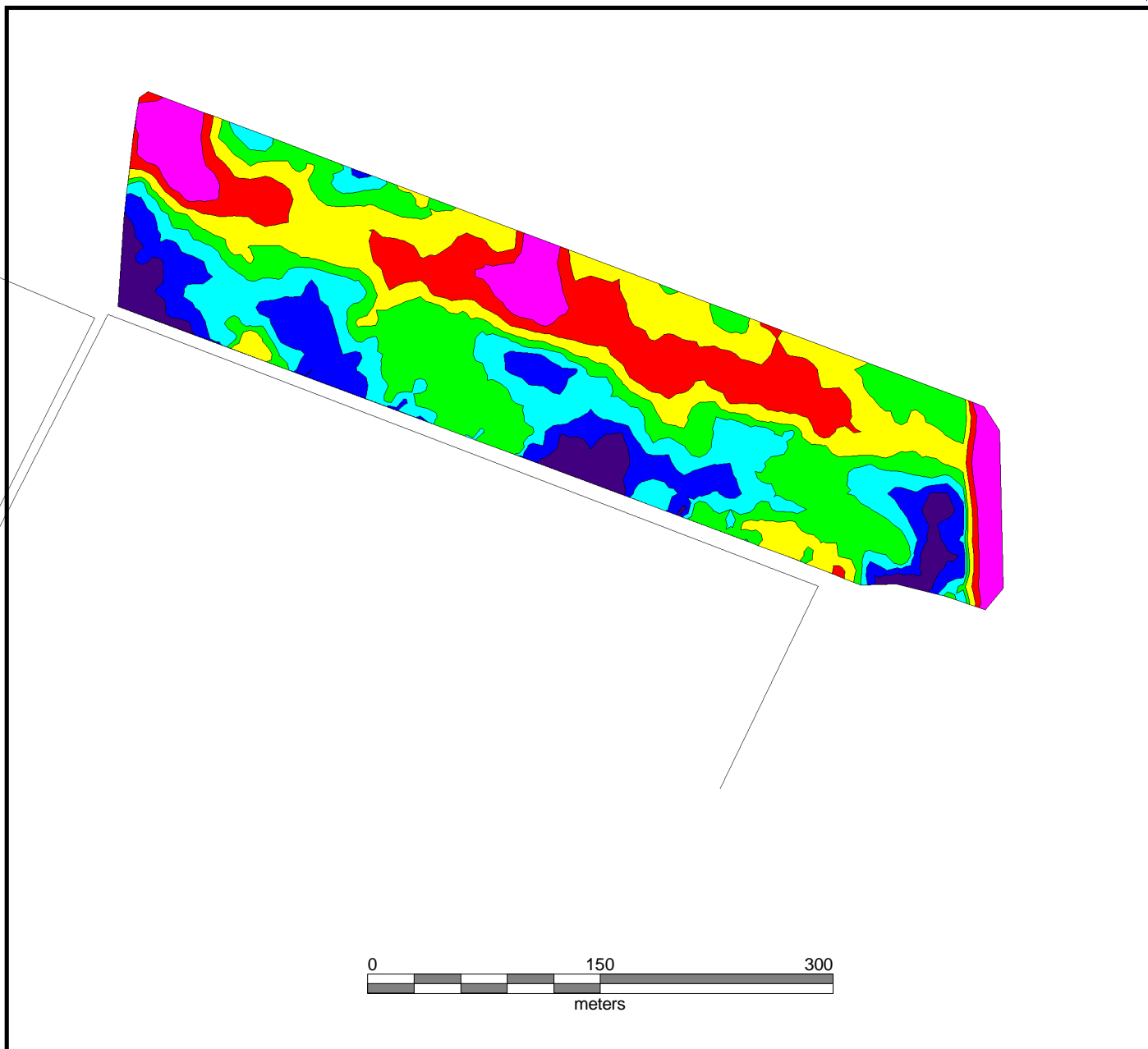
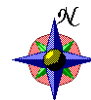









Biomasse (g/m<sup>2</sup>)



# POMMIERS - 2015 COLZA: Application

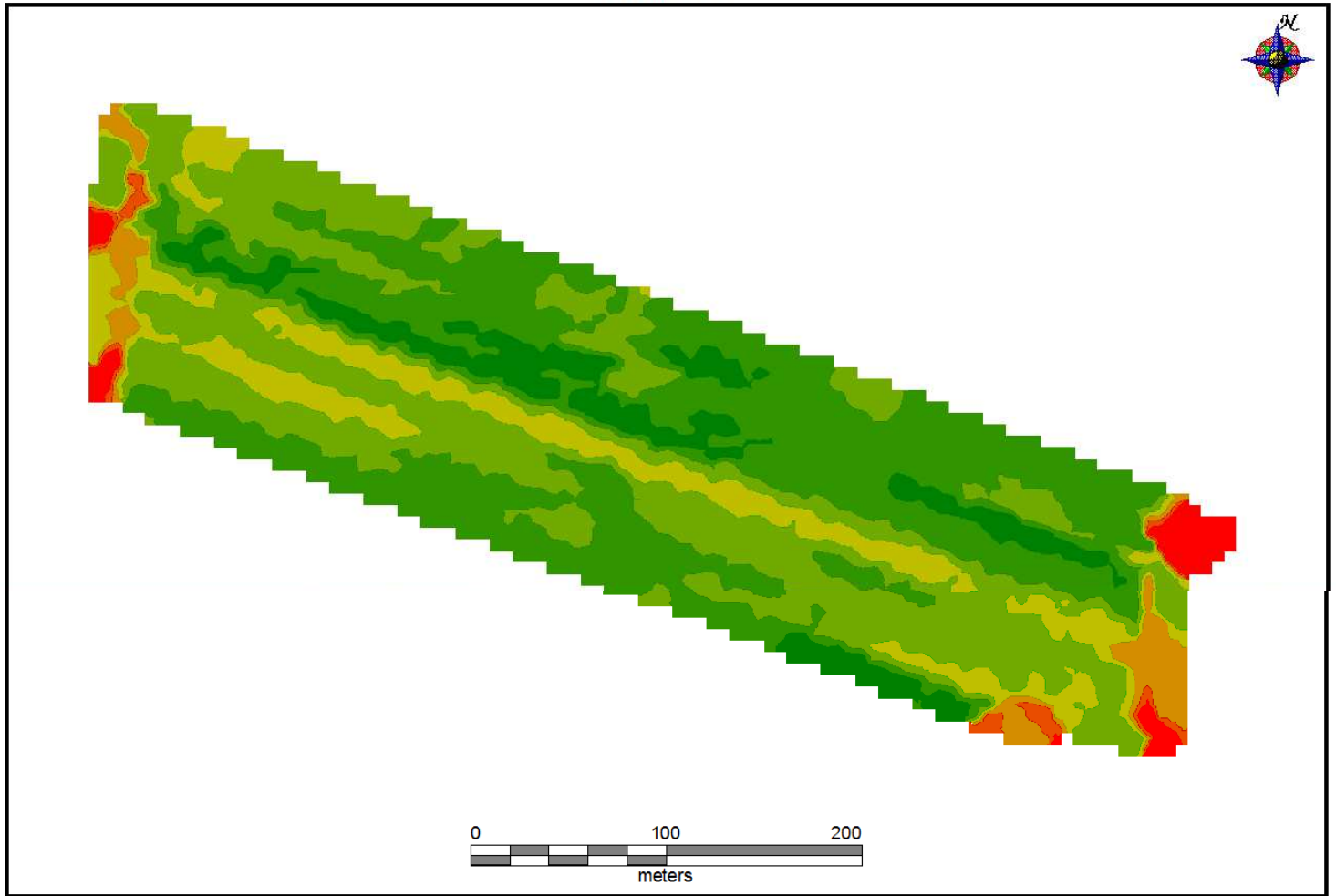
N SECOSTAR 26



<b>Exploitation:</b> CA 45	 473,00 kg/ha
<b>Ferme:</b> CHESNOY	 458,00 kg/ha
<b>Champ:</b> POMMIERS	 442,00 kg/ha
<b>Culture:</b> 2015 COLZA	 423,00 kg/ha
<b>Nom:</b> POMMIERS - Application	 388,00 kg/ha
<b>Type:</b> Application	 346,00 kg/ha
<b>Date:</b> 06/03/2015	 310,00 kg/ha
<b>N SECOSTAR 26:</b> 3263,697 kilogrammes	
<b>Coût unitaire:</b> 0,00 €/kg	
<b>Coût du produit:</b> 0,00 €	

# ILOT 10 - 2015 Colza: Moisson

## Rdmt sec



**Exploitation:** LYCEE DU CHESNOY  
**Ferme:** LE CHESNOY  
**Champ:** ILOT 10  
**Culture:** 2015 Colza  
**Nom:** 15/06/30-16:01:55  
**Type:** Moisson  
**Surf.:** 8,43 ha  
**Date début:** 30/06/2015 16:01  
**Date fin:** 30/06/2015 22:33  
**Heures moteur:** 6,0 h  
**En fonction.:** 3,3 h  
**Moisson:** 18,994 t  
**Moy:** 2,25 t/ha

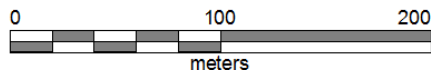
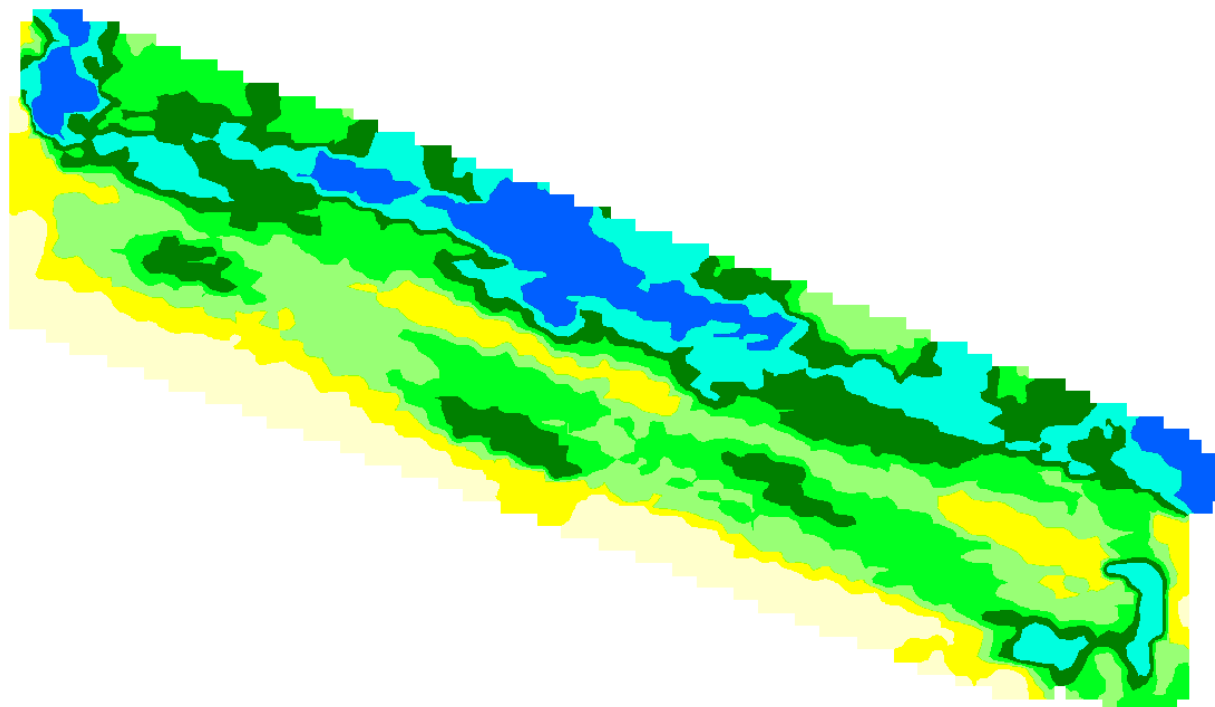
2,5 - 6,0 t/ha	0,75 ha	
2,3 - 2,4 t/ha	3,49 ha	
2,1 - 2,2 t/ha	3,26 ha	
1,9 - 2,0 t/ha	1,20 ha	
1,7 - 1,8 t/ha	0,34 ha	
1,5 - 1,6 t/ha	0,09 ha	
0,0 - 1,4 t/ha	0,20 ha	





# ILOT 10 - 2015 Colza: Moisson

## Humidité



**Exploitation:** LYCEE DU CHESNOY  
**Ferme:** LE CHESNOY  
**Champ:** ILOT 10  
**Culture:** 2015 Colza  
**Nom:** 15/06/30-16:01:55  
**Type:** Moisson  
**Surf.:** 8,43 ha  
**Date début:** 30/06/2015 16:01  
**Date fin:** 30/06/2015 22:33  
**Heures moteur:** 6,0 h  
**En fonction.:** 3,3 h  
**Moisson:** 18,994 t  
**Moy:** 2,25 t/ha  
**Min:** 2,1 %  
**Max:** 26,6 %  
**Moy:** 6,3 %

8,0 - 26,6 %	0,00 ha	
7,5 - 7,9 %	0,74 ha	
7,0 - 7,4 %	0,00 ha	
6,5 - 6,9 %	1,27 ha	
6,0 - 6,4 %	1,51 ha	
5,5 - 5,9 %	1,88 ha	
5,0 - 5,4 %	1,71 ha	
4,5 - 4,9 %	1,07 ha	
2,1 - 4,4 %	1,14 ha	



### Essai engraissement des brebis de réforme:

Cet essai était subventionné par France AgriMer et s'intitule: définition de critères technico-économiques à la finition des brebis de réforme. Il a été porté par l'Institut de l'élevage et mis en œuvre dans le réseau des lycées agricoles ayant des ovins.

Il s'agissait de déterminer quels types de brebis sont rentables à engraisser en fonction de leur note d'état corporel initiale et de la ration distribuée.

L'analyse des données issues des différents sites a montré qu'engraisser les brebis de réforme pouvait être rentable à condition de respecter quatre critères:

- Avoir des stocks suffisants pour le reste du troupeau
- Avoir des brebis maigres mais en bonne santé en début d'engraissement (NEC < 2,5)
- Pas plus de 4 mois d'engraissement
- Une ration à moins de 20 centimes d'euro/brebis/jour

Il a été constaté que l'engraissement à l'herbe d'automne ou d'hiver était peu performant.

L'essai a également mis en évidence un certain nombre de critères qui n'influent pas sur la performance à l'engraissement des brebis:

- Le type génétique des brebis (prolifère, rustique, boucher)
- Le fait d'avoir quelques incisives manquantes
- L'intervalle entre le tarissement et le début de l'engraissement
- La cause de réforme

Les résultats de cet essai ont fait l'objet d'une publication dans la revue Pâtre et une "calculatrice" en ligne a été créée pour permettre aux éleveurs de déterminer rapidement si engraisser leurs brebis est rentable.

### Essai pâturage de CIPAN:

#### **Intérêts techniques et économiques du pâturage des cultures intermédiaires dans les exploitations ovines/céréales:**

##### **Objectif(s) économiques et stratégique(s) :**

Afin de répondre à la demande de la filière ovine en manque de production d'agneaux, la mise en place d'ateliers ovins en zones céréalières fait aujourd'hui partie des priorités affichées par la profession (programme Inn'ovins 2015). D'autre part, depuis 2014, le CIIRPO et l'AREOC (dans le cadre de Cap Ovin) travaillent sur un argumentaire économique à destination des céréaliers à la recherche d'un complément de revenu. A l'issue de ce travail, un système de production « type » complet sera proposé : bâtiment, races, périodes de reproduction, plannings alimentaire et sanitaire....

Dans ces zones céréalières, les couverts intermédiaires pièges à nitrate (CIPAN) constituent une ressource alimentaire utilisable par les ovins qui serait de nature à réduire de façon substantielle les charges à la fois sur les ateliers ovins et céréaliers de l'exploitation :

- Par une réduction des charges alimentaires de l'atelier ovin, à la fois en matière de concentré et de fourrages consommés. Ces modes de production restent en effet particulièrement consommateurs de concentrés. Le recours au pâturage permettrait d'une part d'améliorer le niveau d'autonomie fourragère; d'autre part de diminuer les charges opérationnelles sur les surfaces en herbe (une tonne de matière sèche de foin coûte 55 € - *source : programme structurel herbe et fourrages du Limousin 2014*),
- Par une réduction du temps de travail lié au temps passé à l'alimentation et au paillage en bergerie,
- Par une réduction des charges de mécanisation liées à l'enfouissement ou à la destruction du couvert végétal.

D'autre part, en plus de l'intérêt de diminuer les charges et le temps de travail, il s'agit d'augmenter la part du pâturage dans ce type de systèmes d'élevage. Cette pratique agroécologique répond ainsi à un double enjeu économique et environnemental (*source : « comprendre les enjeux environnementaux de l'élevage ovin » Institut de l'Élevage/Interbev*).

L'objectif de ce travail est de définir des itinéraires techniques pour le pâturage des CIPAN et de quantifier les économies réalisées à l'échelle de systèmes de production. Pour cela, l'étude sera réalisée dans deux exploitations de lycées agricoles avec des assolements et des périodes de reproduction des brebis différents. Le pâturage des cultures intermédiaires n'est actuellement pas mis en œuvre sur ces deux sites mais reste une des principales solutions afin de répondre aux enjeux agroécologiques et économiques. Les deux exploitations disposant de prairies, un allongement de la durée du pâturage sur ces surfaces sera également mis en œuvre. La réduction des quantités de concentrés et de fourrages sera ainsi mesurée. De plus, les impacts sur la santé des animaux seront évalués via les frais vétérinaires. Des méthodes d'apprentissage de la clôture électrique et de mesures du temps de travail généré par le pâturage seront élaborées. D'autre part, la méthode d'évaluation du bien-être développée par l'Institut de l'Élevage et l'INRA sera mise en application afin de vérifier que le pâturage en hiver dans les conditions des élevages céréaliers (sans abri, ni haies) ne nuit pas au confort des animaux. Enfin, une évaluation environnementale sera réalisée selon la méthode de l'Institut de l'Élevage dans les réseaux d'élevage.

Ce travail serait conduit deux années consécutives afin de s'affranchir des conditions climatiques. En effet, la pluviométrie estivale conditionne le rendement des cultures intermédiaires.

Au final, des itinéraires techniques liés au pâturage des cultures intermédiaires seront proposés aux éleveurs des systèmes ovins/céréales.

Cet essai est en cours et les premières données seront analysées au printemps 2016.



Brebis pâturant des CIPAN

## D. DECISION MODIFICATIVE N°2

### FONCTIONNEMENT

CHARGES					PRODUITS				
N°	INTITULES	2 015	DM 2	Budget après DM	N°	INTITULES	2 015	DM 2	Budget après DM
6011	Engrais et amendements	17 000	2 000	19 000	7021	<b>Produits végétaux dont :</b>	127 887		127 887
6012	Semences et plants	12 000		12 000		<i>Céréales Blé (210 T)</i>	33 600		
6013	Produits de défense des végétaux	12 000		12 000		<i>Céréales Maïs (170 T)</i>	27 200		
6014	Aliments du bétail	12 000	-2 000	10 000		<i>Céréales Orge (49 T)</i>	7 840		
6015	Produits de défense des animaux	2 500	200	2 700		<i>Colza (210 T*360 €)</i>	12 600		
6018	Combustibles	4 500	-3 000	1 500		<i>Betteraves 9 HA (107 T/ha*27 €)</i>	26 001		
6021	Craburants et lubrifiants	28 000		28 000		<i>Cultures à pollen 11,5 Ha(1500 €/Ha)</i>	17 250		
6027	Autres fournitures non stockées	4 000	500	4 500		<i>Vente de foin au Centre équestre</i>	2 975		
604	Achat d'animaux	9 000	1 930	10 930					
605	Achats de travaux et serv	1 000	1 000	2 000	7022	Produits animaux (vente de la laine)	1 600		1 600
6061	Eau	800		800					
6062	Gaz	900		900	704	<b>Vente d'animaux dont :</b>	75 640	-3 000	72 640
6063	Electricité	6 000		6 000		<i>60 ovins de réforme à 60 €</i>	3 600		
6064	Carburants et lubrifiants pour VL	1 000	-300	700		<i>110 agneaux à 200 € l'Uté (Vte directe)</i>	22 000		
6066	Fournitures entretien et petit	6 500	3 500	10 000		<i>310 agneaux à 100 € l'Uté</i>	31 000		
6068	Autres fournitures non stockées	3 000		3 000		<i>70 agneaux en vente boucherie</i>	7 700		
611	Sous traitance générale	15 000	-400	14 600		<i>70 agnelles à 162 € pour la recherche</i>	11 340		
6132	Location de matériel	8 500		8 500					
6152	Rép de biens immobiliers	20 000	3 400	23 400	7062	Locations diverses	13 800		13 800
6155	Rép biens mobiliers	7 000	5 000	12 000	7088	Autres produits d'activités annexes	300	8 630	8 930
616	Primes d'Assurances	13 000	1 050	14 050	7418	Autre subvention d'Etat	82 000		82 000
6225	Honoraires vétérinaires	300		300	742	Subventions Région	50		50
6251	Voyages et déplct du personnel	200		200	747	Autres collectivités publiques	450		450
6257	Réceptions	200		200	752	Revenus des immeubles	10 400		10 400
626	Frais postaux et de télécom	1 500	-860	640	754	Ristourne perçues des coopératives	200	1 575	1 775
6278	Autres frais et commissions	120		120	7581	Indemnités d'assurance	2 000	4 015	6 015
6281	Cotisations professionnelles	3 000		3 000	7612	Revenus des participations	500		500
6288	Autres services extérieurs	4 000	-1 000	3 000	775	Produits des cessions éléments d'actifs	200		200
634	Taxes spécifiques sur produits	1 000		1 000	778	Autres produits exceptionnels	18 000	2 600	20 600
63512	Taxes foncières	1 300		1 300					
6358	Autres droits	1 000		1 000					
64112	Personnels des exploitations	60 000		60 000					
6451	Cotisations M.S.A	28 000		28 000					
6454	Cotisations Assédic	4 000		4 000					
6583	Charges de gestion courante	50		50					
6712	Pénalités - Amendes	0	1 210						
678	Autres charges exceptionnelles	200		200					
TOTAL	CHARGES	288 570	12 230	299 590	TOTAL	PRODUITS	333 027	13 820	346 847
	<i>Excédent de fonctionnement</i>	<b>44 457</b>		<b>47 257</b>		<i>Déficit de Fonctionnement</i>			
681	<i>Dotation aux amortissements</i>	<b>62 309</b>	4	<b>62 313</b>	781	<i>Reprise sur amortissements</i>	<b>18 436</b>		<b>18 436</b>
TOTAL CHARGES		<b>350 879</b>		<b>361 903</b>	TOTAL PRODUITS		<b>351 463</b>		<b>365 283</b>
Résultat budgétaire fonctionnement (excédent)		584			Résultat budgétaire fonctionnement (déficit)				-3 380

### INVESTISSEMENTS

DEPENSES					RECETTES				
N°	INTITULES	2 015	DM 2	Budget après DM	N°	INTITULES	2015	DM 2	Budget après DM
2154	Matériel et outillage	0		0	10413	Subventions Etat	0		0
2181	Autres Immobilisations	0		0	13412	Subventions Région	0		0
2182	Matériel de transport	0		0					
2183	Matériel informatique	0		0					
262	Parts sociales	600	1 584	2 184					
TOTAL	DEPENSES	600	1 584	2 184	TOTAL	RECETTES	0	0	0
	<i>Excédent d'investissement</i>					<i>Déficit d'investissement</i>	<b>600</b>		<b>2 184</b>
TOTAL		600		2 184	TOTAL		0		2 184

### RECAPITULATIF - EXPLOITATION LE CHESNOY

29									
<b>Excédent de Fonctionnement</b>					<b>47 257</b>				
<b>Déficit d'investissement</b>					<b>2 184</b>				
<b>Variation du Fonds de Roulement</b>					<b>45 073</b>				

**NOTE EXPLICATIVE  
DM2 - 2015**

**FONCTIONNEMENT**

**PRODUITS**

<b>704 - Vente d'animaux</b> .....	<b>- 3 000 €</b>
Ajustement en fonction des ventes	
<b>7088 - Autres produits d'activités annexes</b> .....	<b>+ 8 630 €</b>
Essais IRSTEA	
<b>754 – Ristournes perçues des coopératives</b> .....	<b>+ 1 575 €</b>
Ajustement	
<b>7581 - Indemnités d'assurance</b> .....	<b>+ 4 015 €</b>
Remboursement de sinistres	
<b>778 - Autres produits exceptionnels</b> .....	<b>+ 2 600 €</b>
Reversement pédagogique du lycée	

**La SECTION de FONCTIONNEMENT PRODUITS  
s'élève à un montant de 13 820 €**

**CHARGES**

<b>6011 - Engrais et amendements</b> .....	<b>+ 2 000 €</b>
Ajustement	
<b>6014 – Aliments du bétail</b> .....	<b>- 2 000 €</b>
Ajustement	
<b>6015 – Produits de défense des animaux</b> .....	<b>+ 200 €</b>
Ajustement	
<b>6018 - Combustibles</b> .....	<b>- 3 000€</b>
Ajustement	
<b>6027 – Autres fournitures consommables</b> .....	<b>+ 500 €</b>
Ajustement	
<b>604 – Achats d'animaux</b> .....	<b>+ 1 930 €</b>
Ajustement	
<b>605 - Achats de travaux et services incorporés aux produits</b> .....	<b>+ 1 000 €</b>
Ajustement pour les frais de séchage des céréales	
<b>6064 – Carburants et lubrifiants</b> .....	<b>- 300 €</b>
Ajustement	
<b>6066 - Fournitures d'entretien et petit équipement</b> .....	<b>+ 3 500 €</b>
Fournitures pour le hangar	
<b>611 – Sous-Traitance</b> .....	<b>- 400 €</b>
Ajustement	
<b>6152 - Entretien sur biens immobiliers</b> .....	<b>+ 3 400 €</b>

Chaudières du centre équestre et des logements	
<b>6155 - Entretien biens mobiliers .....</b>	<b>+ 5 000 €</b>
Ajustement	
<b>616 - Primes d'assurance.....</b>	<b>+ 1 050 €</b>
Ajustement	
<b>626 - Frais postaux et télécommunications.....</b>	<b>- 860 €</b>
Ajustement	
<b>6288 - Autres services extérieurs .....</b>	<b>- 1 000 €</b>
Ajustement	
<b>6712 – Pénalité - Amendes .....</b>	<b>+ 1 210 €</b>
Frais de résiliation SFR	

**La Section de FONCTIONNEMENT CHARGES  
s'élève à un montant de 12 230 €**

**La décision modificative n° 2 fait apparaître  
un excédent de 1 590 € en section de FONCTIONNEMENT**

#### **INVESTISSEMENT**

<b>262 – Parts sociales .....</b>	<b>+ 1 584 €</b>
Achat de parts sociales à la CUMA du Ronceau pour l'intégrale	

**La décision modificative n° 2 fait apparaître  
un déficit de 1 584 € en section d'INVESTISSEMENT**

**LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 EST PRESENTEE EN EXCEDENT DE 6€.**

**LA VARIATION PREVISIONNELLE DU FOND DE ROULEMENT APRES DM EST DE + 45 073€.**

## E. BUDGET PREVISIONNEL 2016

### FONCTIONNEMENT

CHARGES				PRODUITS			
N°	INTITULES	2016	N - 1	N°	INTITULES	2016	N - 1
6011	Engrais et amendements	17000	17 000	<b>7021</b>	<b>Produits végétaux dont :</b>	128590	127 887
6012	Semences et plants	12000	12 000		<i>Céréales Blé (7,5 T)</i>	29520	
6013	Produits de défense des végétaux	12000	12 000		<i>Céréales Maïs(10 T)</i>	39600	
6014	Aliments du bétail	12000	12 000		<i>Céréales Orge (7 T)</i>	11088	
6015	Produits de défense des animaux	2500	2 500		<i>Colza (3 T*360 €)</i>	5184	
6018	Combustibles	100	4 500		<i>Betteraves 8.7 ha (107 T/ha*25 €)</i>	23273	
6021	Carburants et lubrifiants	28000	28 000		<i>Cultures à pollen 11,3 Ha(1500 €/Ha)</i>	16950	
6027	Autres fournitures non stockées	4000	4 000		<i>Vente de foin au Centre équestre (35 T)</i>	2975	
604	Achat d'animaux	9000	9 000				
605	Achats de travaux et serv	1000	1 000	7022	Produits animaux (vente de la laine)	1650	1 600
6061	Eau	800	800				
6062	Gaz	1300	900	<b>7061</b>	<b>Vente d'animaux dont :</b>	69640	75 640
6063	Electricité	6500	6 000		60 ovins de réforme à 60 €	3600	
6064	Carburants et lubrifiants pour VL	1000	1 000		110 agneaux à 200 € l'Uté (Vte directe)	22000	
6066	Fournitures entretien et petit	6500	6 500		250 agneaux à 100 € l'Uté	25000	
6068	Autres fournitures non stockées	3000	3 000		70 agneaux en vente boucherie	7700	
611	Sous traitance générale	15000	15 000		70 agnelles à 162 € pour la recherche	11340	
6132	Location de matériel	8500	8 500				
6152	Rép de biens immobiliers	9000	20 000	7062	Locations diverses	13800	13 800
6155	Rép biens mobiliers	7000	7 000	7088	Autres produits d'activités annexes	8500	300
616	Primes d'Assurances	13000	13 000	7418	Autre subvention d'Etat	47000	82 000
6225	Honoraires vétérinaires	300	300	742	Subventions Région	1500	50
6251	Voyages et déplet du personnel	200	200	747	Autres collectivités publiques	450	450
6257	Réceptions	200	200	752	Revenus des immeubles	10400	10 400
626	Frais postaux et de télécom	500	1 500	754	Ristourne perçues des coopératives	200	200
6278	Autres frais et commissions	120	120	7581	Indemnités d'assurance	2000	2 000
6281	Cotisations professionnelles	3000	3 000	7612	Revenus des participations	500	500
6288	Autres services extérieurs	4000	4 000	775	Produits des cessions éléments d'actifs	200	200
634	Taxes spécifiques sur produits	1000	1 000	778	Autres produits exceptionnels	18000	18 000
63512	Taxes foncières	1300	1 300				
6358	Autres droits	1000	1 000				
64112	Personnels des exploitations	60000	60 000				
6451	Cotisations M.S.A	28000	28 000				
6454	Cotisations Assédic	4000	4 000				
6583	Charges de gestion courante	50	50				
678	Autres charges exceptionnelles	200	200				
<b>TOTAL</b>	<b>CHARGES</b>	<b>273070</b>	<b>288 570</b>	<b>TOTAL</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>302430</b>	<b>333 027</b>
	<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>29360</b>	<b>44 457</b>		<b>Déficit de Fonctionnement</b>		
<b>681</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>55988</b>	<b>62 309</b>	<b>781</b>	<b>Reprise sur amortissements</b>	<b>18436</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>329058</b>	<b>350 879</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>320866</b>	<b>333 027</b>
Résultat budgétaire fonctionnement (excédent)		-8192		Résultat budgétaire fonctionnement (déficit)			17 852

### INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
N°	INTITULES	2016	N - 1	N°	INTITULES	2016	N - 1
2154	Matériel et outillage	50000		10413	Subventions Etat	0	0
2181	Autres Immobilisations	350000		13412	Subventions Région	350000	0
2182	Matériel de transport	0					
2183	Matériel informatique	0					
262	Parts sociales	600	600				
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>400600</b>	<b>600</b>	<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES</b>	<b>350000</b>	<b>0</b>
	<b>Excédent d'investissement</b>				<b>Déficit d'investissement</b>	<b>-50600</b>	<b>600</b>
<b>TOTAL</b>		<b>400600</b>	<b>600</b>	<b>TOTAL</b>		<b>350000</b>	<b>600</b>

### RECAPITULATIF - EXPLOITATION LE CHESNOY

	32
<b>Excédent de Fonctionnement</b>	<b>29 360</b>
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>50 600</b>
<b>Variation du Fonds de Roulement</b>	<b>-21 240</b>



**NOTE EXPLICATIVE  
EPCP et EPRD 2016**

**FONCTIONNEMENT**

**PRODUITS**

<b>7021 - Produits végétaux .....</b>	<b>128 590 €</b>
dont :	
Blé 160 € x 7,5 T x 24,6 ha .....	29 520 €
Maïs 160 € x 10 T x 24,75 ha.....	39 600 €
Orge de Printemps 180 x 7 T x 8,8 ha.....	11 088 €
Colza 360 € x 3 T x 4,8 ha.....	5 184 €
Betteraves 8,7 ha x 107 t/ha x 25 €/t.....	23 272 €
Cultures à pollen 11.3 ha x 1 500 €/ha.....	16 950 €
Foin 35 T x 85 € au Centre Equestre.....	2 975 €
<b>7022 - Produits animaux.....</b>	<b>1 650 €</b>
Vente de laine.	
<b>7061 - Vente d'animaux .....</b>	<b>69 640 €</b>
dont :	
60 ovins de réforme à 60 € .....	3 600 €
110 agneaux à 200 € l'unité (vente directe).....	22 000 €
250 agneaux à 100 € l'unité.....	25 000 €
70 agneaux à 110 € vendus au boucher .....	7 700 €
70 agnelles à 162 € pour l'IMM Recherche .....	11 340 €
<b>7062 - Locations diverses.....</b>	<b>13 800 €</b>
Location des boxes, délégation de service public et mise à disposition d'un tracteur	
<b>7088 - Autres produits d'activités annexes .....</b>	<b>8 500 €</b>
dont: Essais IRSTEA	
<b>7418 - Subventions d'Etat.....</b>	<b>47 000 €</b>
Aides PAC	
<b>742 - Subvention de la Région.....</b>	<b>1 500 €</b>
dont : Subvention Sécheresse 2015 = 500 €	
Subvention Ovibox = 1 000 €	
<b>747 - Autres collectivités publiques.....</b>	<b>450 €</b>
Subv du C. Général pour l'achat de 3 béliers	
<b>752 - Revenu des immeubles.....</b>	<b>10 400 €</b>
dont : Loyer des logements des ouvriers agricoles .....	
Loyer des étudiants BTS .....	
<b>754 - Ristournes perçues des coopératives .....</b>	<b>200 €</b>
<b>7581 - Indemnités d'assurance.....</b>	<b>2 000 €</b>
<b>7612 - Revenus des participations.....</b>	<b>500 €</b>
Revenus des parts sociales.	
<b>775 - Produits des cessions d'éléments actifs.....</b>	<b>200 €</b>
<b>778 - Autres produits exceptionnels .....</b>	<b>18 000 €</b>
dont: Reversement Fioul par le CFPPA = 15 000 €	
Autres organismes = 3 000 €	

**La SECTION de FONCTIONNEMENT PRODUITS  
s'élève à un montant de 302 430 €**

## CHARGES

<b>6011 - Engrais et amendements</b> .....	<b>17 000 €</b>
<b>6012 - Semences et plants</b> .....	<b>12 000 €</b>
<b>6013 - Produits de défense des végétaux</b> .....	<b>12 000 €</b>
Traitements effectués en fonction des observations. Plus de désherbage mécanique	
<b>6014 - Aliments du bétail</b> .....	<b>12 000 €</b>
<b>6015 - Produits de défense des animaux</b> .....	<b>2 500 €</b>
Vaccins, antiseptiques et produits insecticides.	
<b>6018 - Combustibles</b> .....	<b>100 €</b>
<b>6021 - Carburants et lubrifiants</b> .....	<b>28 000 €</b>
Carburant pour les tracteurs	
<b>6027 - Autres fournitures</b> .....	<b>4 000 €</b>
Petites fournitures (outils...) pour le secteur animal,	
<b>604 - Achat d'animaux</b> .....	<b>9 000 €</b>
Achat de 3 béliers à 600 € = 1 800 € Achat de 40 agnelles à 180 € = 7 200 €	
<b>605 - Achats de travaux et services incorporés aux produits</b> .....	<b>1 000 €</b>
Frais de séchage des céréales.	
<b>6061 - Eau</b> .....	<b>800 €</b>
<b>6062 - Gaz</b> .....	<b>1 300 €</b>
<b>6063 - Electricité</b> .....	<b>6 500 €</b>
<b>6064 - Carburants et lubrifiants</b> .....	<b>1 000 €</b>
Carburant pour les véhicules légers	
<b>6066 - Fournitures d'entretien et petit équipement</b> .....	<b>6 500 €</b>
<b>6068 - Autres fournitures</b> .....	<b>3 000 €</b>
<b>611 - Sous-traitance générale</b> .....	<b>15 000 €</b>
Récolte et traitements par entreprises de travaux agricoles ou CUMA (épandeur à fumier, arracheuse à betteraves, retourneur d'andain, enrubanneuse, récolte miscanthus)	
<b>Frais d'abattage et tonte des agneaux</b>	
Site Web marchand pour la vente directe	
<b>6132 - Location de matériel</b> .....	<b>8 500 €</b>
Location d'1 tracteur Claas : 6 500 €) et location ponctuelle de petits matériels (mini-pelle...)	
<b>6152 - Entretien sur biens immobiliers</b> .....	<b>9 000 €</b>
Destruction Nurserie..... 9 000 €	
<b>6155 - Entretien biens mobiliers</b> .....	<b>7 000 €</b>
Réparations des matériels.	
<b>616 - Primes d'assurance</b> .....	<b>13 000 €</b>
<b>6225 - Honoraires vétérinaires</b> .....	<b>300 €</b>
<b>6251 - Voyages et déplacements du personnel</b> .....	<b>200 €</b>
<b>6257 - Réceptions</b> .....	<b>200 €</b>
<b>626 - Frais postaux et télécommunications</b> .....	<b>500 €</b>
<b>6278 - Autres frais et commissions</b> .....	<b>120 €</b>
Frais concernant les paiements par CB	
<b>6281 - Cotisations professionnelles</b> .....	<b>3 000 €</b>
Adhésions.	
<b>6288 - Autres services extérieurs</b> .....	<b>4 000 €</b>
Frais d'élevage (analyses, dératisation, insémination...)	

<b>634 - Taxes spécifiques sur produits .....</b>	<b>1 000 €</b>
Taxe sur la vente de produits finis végétaux	
<b>63512 - Taxes foncières.....</b>	<b>1 300 €</b>
<b>6358 - Autres droits.....</b>	<b>1 000 €</b>
<b>64112 - Personnel des exploitations.....</b>	<b>60 000 €</b>
Salaires du berger, du conducteur de tracteur, des étudiants BTS et saisonnier en juillet et août 2016	
<b>6451 - Cotisations M.S.A.....</b>	<b>28 000 €</b>
<b>6454 - Cotisations ASSEDIC .....</b>	<b>4 000 €</b>
<b>6583 – Charges de gestion courante.....</b>	<b>50 €</b>
<b>678 - Autres charges exceptionnelles.....</b>	<b>200 €</b>

**La Section de FONCTIONNEMENT CHARGES  
s'élève à un montant de 273 070 €**

**La section de Fonctionnement fait apparaître  
un excédent de 29 360 €**

## INVESTISSEMENT

### RECETTES

<b>13412 – Subvention Région .....</b>	<b>350 000 €</b>
Subvention pour la Bergerie	

**La SECTION d'INVESTISSEMENT RECETTES  
s'élève à un montant de 350 000 €**

### DEPENSES

<b>2154 – Matériel et Outillage .....</b>	<b>50 000 €</b>
Achat d'un pulvérisateur	
<b>2181 – Autres immobilisations.....</b>	<b>350 000 €</b>
Destruction et Reconstruction d'une nouvelle bergerie	
<b>262 - Parts sociales .....</b>	<b>600 €</b>
Participation à des organismes.	

**La SECTION d'INVESTISSEMENT DEPENSES  
s'élève à un montant de 390 600 €**

**La section INVESTISSEMENT fait apparaître  
un déficit de 40 600 €**

**La variation prévisionnelle du fonds de roulement pour le BP 2016 est de – 21 240 €**